

Rapport annuel

Avril 2017 – Mars 2018



CENTRE
DES
ARTS DE

BANFF



Tribe Called Red 2017.
Photo : Rita Taylor.

Image de couverture:
Slime 2018.
Photo : Donald Lee.

Centre des arts de Banff

Rapport annuel

Avril 2017 – Mars 2018

Avis au lecteur

Le conseil des gouverneurs du Centre Banff (aussi connu sous le nom de Centre des Arts de Banff) est une entreprise régie par la loi sur l'éducation postsecondaire (Post Secondary Learning Act) de l'Alberta.

C'est avec plaisir que, conformément au mandat qui lui est confié par le ministère de l'éducation postsecondaire (Ministry of Advanced Education), le Centre des Arts de Banff présente son rapport annuel faisant état des progrès réalisés et des résultats obtenus en 2017-2018 quant au plan institutionnel global (PIG) 2017-2020.



Session de danse
en studio Ballet BC.
Photo : Donald Lee.

Table des matières

2	Déclaration de responsabilité et responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information
4	Message de la présidente et chef de la direction et du président du conseil des gouverneurs
6	Aperçu des activités
9	Objectifs, mesures prioritaires, résultats escomptés et mesures de rendement
30	Recherche, recherche appliquée et activités pédagogiques
33	Sensibilisation communautaire et apprenants sous-représentés
36	<i>Financial and Budget Information</i> (en anglais seulement)
45	Internationalisation
46	Technologies de l'information
49	Plans d'immobilisations
53	Donateurs
59	États financiers consolidés

Déclaration de responsabilité

Le rapport annuel du Centre des arts de Banff pour l'année terminée le 31 mars 2018 a été préparé sous la direction du conseil des gouverneurs (le conseil), conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (Fiscal Planning and Transparency Act) et aux directives ministérielles mises en œuvre au titre de la loi sur l'éducation postsecondaire (Post-Secondary Learning Act). Toutes les implications importantes d'ordre économique, environnemental ou financier dont nous connaissons l'existence ont été prises en compte lors de la préparation du présent rapport.

Le président du conseil des gouverneurs,
David Weyant, C.F.



Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information

La direction du Centre des arts de Banff est responsable de la préparation, de l'exactitude, de l'objectivité et de l'intégrité des données que renferme le présent rapport annuel, y compris les états financiers, les résultats en matière de rendement ainsi que l'information de gestion présentée à l'appui. La direction conçoit et maintient des systèmes de contrôle interne afin de fournir de l'information fiable, dans le but de satisfaire aux exigences en matière de présentation de l'information. Ces systèmes sont conçus dans le but de fournir à la direction une assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, qu'elles sont exécutées conformément à toutes les lois, à toutes les politiques et à tous les règlements pertinents, que la fiabilité de l'information financière est maintenue et que les éléments d'actif sont adéquatement comptabilisés et protégés.

Le rapport annuel a été préparé sous la supervision et l'approbation du conseil des gouverneurs. En outre, le rapport annuel a été préparé conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (Fiscal Planning and Transparency Act) et à la loi sur l'éducation postsecondaire (Post-Secondary Learning Act).

La présidente et
chef de la direction
Janice Price



Le vice-président, Administration
et chef de la direction financière,
Bruce Byford





Suzanne Kite,
Walter Phillips Gallery.
Photo : Rita Taylor.

Message de la présidente et chef de la direction, et du président du conseil des gouverneurs



L'année qui vient de se terminer marque une étape importante pour le Centre des arts de Banff. Celui-ci célèbre 85 années de soutien aux artistes et de promotion de leurs œuvres. C'est le moment idéal pour faire le point sur l'histoire de l'institution tout en regardant vers l'avant, vers la rencontre des priorités inscrites dans *The Creative Voice*, le plan stratégique du Centre. Avec le recul, force est de constater que l'histoire du Centre des arts de Banff foisonne de moments excitants. L'institution continue à évoluer mais au centre de cette croissance est l'engagement indéfectible d'aider les artistes et leaders à créer et partager des idées remarquablement puissantes. Ce soutien ne faiblit jamais, et le Centre des arts de Banff est en droit de s'attendre à un avenir prometteur rempli d'un impact culturel et éducatif pour les générations à venir.

La meilleure mesure de l'ampleur du succès du Centre des arts de Banff est l'art en soi. Et cette dernière année fut particulièrement exceptionnelle pour l'innovation et la production d'œuvres provocatrices. Parmi ces dernières, citons *Illuminations : human/nature*, une œuvre participative qui célèbre le 150^{ième} anniversaire du Canada, créée par Sarah Fuller et les Studios multi-média Moment Factory, de Montréal. Cette œuvre d'art profonde jette un

nouveau regard sur la nature au Parc National de Banff ainsi qu'au Parc urbain national de la Rouge, dans la région du grand Toronto.

Une autre production remarquable qui met en valeur l'impact que peut avoir le Centre Banff sur les artistes et leurs productions est le *Romeo et Juliette* de Ballet BC. Cette interprétation en danse de l'œuvre de Shakespeare a été créée, travaillée en atelier et présentée au Centre des arts de Banff avant d'être ensuite présentée en première à Vancouver, fracassant des records d'assistance; puis en tournée européenne pendant 3 semaines incluant un spectacle à guichet fermé à Londres.

Cette année, le Centre des arts de Banff a franchi une nouvelle étape importante en atteignant son objectif de devenir le centre d'excellence pour des programmes autochtones que notre situation unique permet d'offrir. L'incomparable Reneltha Artuk a été nommée la toute première directrice des arts autochtones à temps plein et a lancé le premier stage en résidence de l'Indigenous Team Storytellers and Spoken Word en février 2018. Une longue liste de programmes additionnels sera annoncée en septembre 2018. Le programme Truth and Reconciliation through Right Relations a été lancé en octobre 2017, portant

une attention particulière à des auditoires non-autochtones tout en accroissant la sensibilisation à l'histoire que partage le Canada avec ses populations autochtones.

Autre signe de succès en cette année anniversaire est la rénovation de Lloyd Hall avec l'ajout de chambres ainsi que la transformation de l'édifice. Les travaux complétés en décembre 2017, les invités peuvent dorénavant profiter des plus superbes vues de Banff de leur chambre rénovée. Ces travaux de rénovation ont transformé l'aire de réception et les couloirs avec une sensation de confort et de modernité.

Avec encore plus d'améliorations en vue, le Centre des arts de Banff est solidement établi comme institution d'études postsecondaires en arts et leadership de renommée internationale. La tradition d'excellence du Centre est fondée sur la liberté donnée aux artistes de se mettre au défi, de prendre des risques afin de produire les meilleures œuvres possibles. C'est l'organisme artistique le plus important dans l'Ouest canadien et l'un des plus influents au Canada. Le Centre des arts de Banff continuera à se développer de manière à demeurer pertinent et à assurer une valeur publique optimale

en tant qu'institution d'enseignement postsecondaire et qu'acteur majeur dans le domaine des arts, de la culture et de la créativité.

Grâce au dévouement passionné des membres du conseil des gouverneurs, des directeurs du conseil de la Fondation, des partisans incluant le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement du Canada, de ses employés, sans oublier les participants aux programmes artistiques et de leadership – le Centre des arts de Banff met en œuvre son plan stratégique et est à la hauteur de son extraordinaire tradition d'excellence. Une belle énergie créatrice s'est emparé du campus cette année et cette créativité saura mener le Centre vers de nouveaux sommets. Nous sommes impatients de travailler à remplir la mission et le mandat de cette unique institution d'enseignement postsecondaire pour les 85 années à venir.

Janice Price
Présidente
et chef de la
direction

David T. Weyant, c.r.
Président du conseil
des gouverneurs



Aperçu des activités

En juin 2016, le Centre des arts de Banff a dévoilé le contenu de son plan stratégique quinquennal, intitulé *The Creative Voice*. Ce plan stratégique a été élaboré en réaction à plusieurs tendances observées dans le milieu institutionnel – entre autres, la reconnaissance à tous les ordres de gouvernement du fait que les arts et la créativité sont essentiels au développement d'une économie diversifiée et novatrice.

À cette fin, six mesures prioritaires ont été identifiées, et l'équipe du Centre Banff a poursuivi en 2017-2018 un objectif ambitieux d'accomplir la mise en œuvre de ces mesures au cours de la période visée par le plan quinquennal.

RÉACTION À LA TENDANCE DU MARCHÉ SUIVANTE

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017-2018

Mesure prioritaire : S'engager à faire progresser l'apprentissage artistique

Les artistes ainsi que les praticiens de diverses disciplines de l'Alberta et de l'ensemble du Canada sont à la recherche d'un milieu d'apprentissage immersif et pratique, où ils peuvent faire évoluer leur pratique artistique et faire du réseautage avec d'autres personnes exerçant des activités similaires aux leurs. En même temps, les secteurs culturel et créatif sont à la recherche d'artistes et de praticiens qui peuvent travailler aisément dans des environnements interdisciplinaires et qui peuvent appliquer leur travail à l'espace numérique.

Exemples d'offres additionnelles :

Le Centre Banff a lancé un programme de leadership culturel (*Cultural Leadership Program*) qui vise à entraîner des gestionnaires en arts pour les préparer à assumer des rôles de leadership dans les secteurs culturels.

Le Centre Banff a été l'hôte de *Bridging Realities Lab*, un atelier sur la réalité virtuelle dans lequel artistes et techniciens développent leur perception de la réalité virtuelle et la manière dont celle-ci peut évoluer et façonner de futurs projets d'opéras.

Mesure prioritaire : Faire du Centre des arts de Banff une destination culturelle

La culture et le tourisme sont encore des moteurs économiques de l'Alberta. Ce sont aussi des secteurs en pleine croissance. Banff demeure une destination touristique clé pour la province, et le Centre -qui attire plus de 80 000 spectateurs annuellement- a le potentiel d'affirmer davantage son engagement, sur les plans artistique et culturel, envers l'expérience touristique de Banff et de la Vallée de la rivière Bow.

En plus du *Banff Centre International String Quartet Competition* (BISQC) et du *Banff Centre Mountain Mountain Film and Book Festival* qui continuent d'attirer un auditoire de partout au pays et du monde entier, la série de concerts extérieurs à l'amphithéâtre Shaw du Centre Banff (*Banff Centre Shaw Amphitheatre Outdoor Concert Series*) a vu augmenter son nombre de spectateurs de 3311 par rapport à 2016-2017.

RÉACTION À LA TENDANCE DU MARCHÉ SUIVANTE

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017-2018

Mesure prioritaire : Faire du Centre Banff un centre d'excellence pour les programmes destinés aux Autochtones

Le rapport final de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) a invité tous les organismes publics - y compris les établissements d'enseignement postsecondaire- à jouer un rôle dans le mouvement national visant la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Centre Banff a déjà à son actif 40 ans d'histoire pour ce qui est de proposer aux communautés autochtones de l'ensemble du Canada des programmes percutants, permettant de développer des compétences en leadership. Il jouit également d'une réputation bien établie dans le domaine des programmes consacrés aux arts autochtones.

Truth and Reconciliation through Right Relations a été lancé au mois d'octobre 2017, dirigé par une faculté issue de communautés autochtones et vendu à guichet fermé à une cohorte majoritairement non-autochtone incluant surtout des participants qui travaillent de près avec et pour des communautés autochtones (Cercle de philanthropie, le gouvernement du Canada).

Le programme d'Arts Autochtones a été élargi de façon à inclure une programmation continue à longueur d'année avec l'embauche d'un(e) directeur(trice) du programme d'Arts Autochtones, d'un assistant à la direction ainsi qu'un responsable de programme. Cette nouvelle équipe a lancé le premier projet en résidence en février 2018. La résidence de l'équipe autochtone de conteurs et de Spoken Word a su pousser les limites du conte traditionnel tout en maintenant l'intégrité de l'origine des contes.

Mesure prioritaire : Devenir une destination axée sur la créativité en matière de leadership et de congrès

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur dans le domaine du développement du leadership, le Centre Banff comprend la nécessité d'identifier et de remplir un créneau unique dans le monde très chargé des offres que proposent les autres établissements d'enseignement post-secondaires en matière de gestion du leadership.

La subvention d'exploitation annuelle octroyée par le gouvernement provincial représente encore une partie importante des revenus du Centre Banff. Toutefois, compte tenu des pressions économiques que subit actuellement la province, il s'avère nécessaire d'ajouter de nouvelles sources de revenus.

Une nouvelle direction de programmes intensifs en leadership a été lancée à l'automne 2017 avec 94 participants. Ces programmes sont conçus pour être accessibles et pertinents pour une variété de groupes provenant de plusieurs secteurs, et sont construits sur les atouts du Centre Banff. Les contenus des programmes ont pour but de préparer la prochaine génération de leaders canadiens à apporter leur contribution à la société. Le contenu de ces programmes intensifs a été adapté pour des secteurs spécifiques et certains groupes de conférenciers du Centre Banff.

En 2017-2018, le Centre Banff a mis au programme 364 congrès avec la participation de 26 700 délégués. Les revenus générés par les congrès sont en hausse par rapport à 2016-2017.

Mesure prioritaire : Devenir un lieu de création sur des terres sacrées et protégées

Situé au cœur des Rocheuses, dans le premier parc national du Canada, sur le territoire visé par le traité n° 7, le campus du Centre Banff, qui couvre une superficie de 42 acres, a besoin d'être entretenu adéquatement, afin de bien servir les apprenants, d'attirer des talents du monde entier et de respecter l'environnement sacré où il est établi.

Le Centre Banff a complété des travaux de restauration de grande envergure de la résidence Lloyd Hall, en décembre 2017. Le Centre poursuit le dialogue avec le gouvernement de l'Alberta dans le but de confirmer le financement des travaux de réaménagement du complexe des arts de la scène et d'apprentissage. Le Centre Banff cherchera également l'appui financier du gouvernement du Canada et du secteur privé.

Mesure prioritaire : Devenir une organisation adaptive et résiliente

Compte tenu de l'incertitude liée à la conjoncture économique actuelle, toutes les organisations du secteur public font l'objet d'un examen minutieux afin d'assurer une utilisation judicieuse et efficace de l'argent des contribuables et des donateurs, tout en maximisant les retombées pour l'ensemble de la collectivité.

Le Centre Banff poursuit ses initiatives visant à mettre en œuvre un modèle de fonctionnement durable et un bilan financier solide. Le Centre Banff a présenté un excédent dans son budget opérationnel en 2016-2017 et 2017-2018 et a utilisé les revenus de location de ses installations pour financer des investissements stratégiques en capital immobilier. Cet état de fait, conjugué à une augmentation du financement de la province de l'Alberta pour le Programme d'Entretien des Infrastructures (incluant le renouvellement de capital immobilier) a permis au Centre Banff dans ses installations existantes ainsi que dans ses systèmes de technologie de l'information et de sécurité. Des gains sont également réalisés grâce au processus d'améliorations continues visant à éviter la duplication des services ainsi qu'à la centralisation de ces services partagés.



Objectifs, mesures prioritaires, résultats escomptés et mesures de rendement





Artiste émergente, Audur Omarsdottir. Photo : Rita Taylor.

ACCESSIBILITÉ

OBJECTIF 1

Le Centre Banff cherche à maintenir ou augmenter dans la mesure du possible les niveaux d'aide financière pour tous les apprenants dans le besoin.

RÉSULTATS

Plus de d'apprenants adultes sont en mesure de fréquenter les programmes du Centre Banff

STATUT :

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

De nombreux programmes artistiques ont été redéfinis afin de se conformer davantage à la visée des opportunités offertes aux apprenants adultes.

Le nombre d'inscriptions aux programmes artistiques a augmenté de 8% en 2017-2018.

Le nombre de participants inscrits à l'un des cours offerts au programme de leadership autochtone a augmenté de 9% au cours de 2017-2018.

Une aide financière est offerte aux participants et pour les stages pratiques couvrant de manière substantielle ou entièrement les coûts associés aux frais de cours, au logement ainsi qu'aux repas. Entre 60% et 70% des participants aux programmes en arts reçoivent une subvention totale ou partielle pour participer à un des programmes à court ou à long terme.

STATUT :

En cours

Pour l'année 2017-2018, les bourses d'études suivantes ont été allouées :

- Programmes variés : 256 leaders provenant de 132 communautés autochtones au Canada ont reçu plus 660 000 \$ en soutien financier.
- Programmes intensifs de leadership (programmes de leadership de libre inscription) : 118 participants se sont partagé 370 000 \$.
- *Getting to Maybe* (programme phare de leadership) et programme de leadership culturel: 98% des participants ont reçu une bourse complète couvrant les frais de scolarité, le logement et les repas.

Subventions pour les participants :

- Programmes artistiques : 60 à 70% de tous les participants reçoivent une subvention complète ou partielle.
- Programmes artistiques autochtones : 100% des participants reçoivent des bourses d'études complètes couvrant les frais de scolarité, le logement et le repas (les montants offerts par le Centre Banff sont au soutien financier du secteur privé.)

ACCESSIBILITÉ

OBJECTIF 2

Le Centre Banff est un lieu dédié à l'enseignement supérieur, à une formation permanente qui est accessible à tous les apprenants qualifiés, incluant des apprenants issus de groupe sous-représentés.

RÉSULTATS

Un nombre grandissant de participants aux Arts et Leadership Autochtones profite de nos programmes et peuvent subséquemment contribuer à la qualité de la vie et au bien-être économique de l'Alberta et du Canada.

- Pour les trois prochaines années, procéder au lancement d'un minimum de 2 programmes à inscription libre de Leadership Autochtone par année, en plus de la continuité des programmes existant.
- Accroître le nombre de programmes offerts en Arts Autochtones (offerts toute l'année) et Leadership.

STATUT :

En cours/Suivant l'échéancier

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Résultats du programme des Arts Autochtones et Leadership :

- Programmes de leadership autochtones : 338 dirigeants autochtones provenant de 180 communautés ont participé à un des 13 programmes offerts (une légère augmentation par rapport à 2016-2017).
- Contenu de programmation : une nouvelle série de programmes intensif en Leadership ont été lancés, ce qui poursuit la vision du Centre Banff vis à vis les bonnes pratiques en matière de bonnes relations avec les communautés autochtones.

Réalisation du programme et Leadership :

- Le programme d'art autochtone a été élargi pour devenir un programme offert toute l'année, dirigé par un directeur des arts autochtones à temps plein, un assistant directeur et un responsable du programme engagés, également à temps plein. La programmation, augmentée, couvrira toutes les disciplines artistiques, incluant la danse, le théâtre, les médias numériques, les arts visuels et le « spoken word » et explorera les pratiques artistiques à la fois modernes et traditionnelles.
- Suite à la suspension du financement gouvernemental de l'Alberta du programme de leadership Peter Lougheed l'an passé, la cible proposée pour les inscriptions libres au programmes de leadership autochtones sera réduite. Plutôt que de lancer un minimum de deux programmes de leadership autochtones annuellement pour les trois prochaines années, le Centre Banff en lancera seulement quatre au cours des trois prochaines années.

Un nombre grandissant d'œuvres d'artistes ayant un handicap est reconnue par le public et est exposée.

Augmenter les options de programmes offerts aux artistes qui ont un handicap.

STATUT :

En cours

En 2016, le Centre des arts de Banff a accueilli et appuyé la compagnie théâtrale *Newworld Theatre* et sa production *King Arthur's Night*, un chef d'œuvre musical et de théâtre. La pièce est le résultat de la collaboration d'artistes créateurs dont un qui vit avec le syndrome de Down. L'œuvre a fait le tour du Canada en 2017-2018, offrant un nouveau regard sur les artistes qui vivent avec un handicap. La première a eu lieu au Festival Luminato à Toronto en 2017, suivi d'une représentation au Centre National des Arts. *King Arthur's Night* a également été représenté au Festival *PuSH International Performing Arts* de Vancouver en février 2018.

Le Centre Banff a soutenu six artistes vivant avec un handicap déclaré, en compagnie de six employés de soutien en 2017-2018. Ces artistes et employés de soutien ont reçu une bourse d'études couvrant la totalité des frais d'inscription et de scolarité, l'hébergement et les repas.

Masako Miyazaki, BAIR.
Photo : Rita Taylor.



ACCESSIBILITÉ

OBJECTIF 3

Les programmes offerts en Arts et Leadership au Centre des Arts de Banff continuent à servir les objectifs et besoins en formation permanente des Albertains.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE 12 DERNIERS MOIS

Un nombre grandissant d'artistes et leaders ayant participé à un stage pratique sont formés et préparés afin de débiter leur carrière et joindre le marché du travail.

Augmenter le nombre de stages pratiques offerts.

STATUT :

En cours

Une révision des stages pratiques offerts par le centre en 2017-2018 a inclus la consultation et la collaboration de participants connaissant bien le milieu de la formation aux adultes (qui sont engagés dans la formation d'habiletés dans un programme de baccalauréat et d'études supérieures universitaires). L'examen comprenait tous les aspects de la programmation au Centre de arts de Banff et incluait les entrevues avec les directeurs de programmes, les mentors et les participants. L'étude comparait aussi le programme à des programmes équivalents d'études et de travail qui connaissent un succès et ont jeté un regard sur la recherche pertinente dans ce domaine. Les résultats de cette étude serviront au recentrage des programmes de stages pratiques en 2018-2019. Le Centre Banff a reçu 394 applications pour les 116 positions disponibles à un stage pratique en 2017-2018.

Le Centre Banff a lancé un programme de Leadership Culturel en 2017-2018 dont l'objectif est de bien préparer des gestionnaires en art à mi-carrière à bien entreprendre des rôles de leadership dans le domaine de la culture.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE 12 DERNIERS MOIS

Un nombre grandissant d'artistes de l'Alberta reçoit un entraînement et un mentorat d'enseignants de haut niveau, en plus d'artistes de renommée nationale et internationale.

- Augmentation du nombre de postulants et du nombre de candidatures acceptées de l'Alberta.
- Pleine capacité d'inscriptions dans tous les programmes.
- Le taux d'encadrement de 25 participants par enseignant de haut niveau est maintenu.

STATUT :

En cours

Une révision des stages pratiques offerts par le centre en 2017-2018 a inclus la consultation et la collaboration de participants connaissant bien le milieu de la formation aux adultes (qui sont engagés dans la formation d'habiletés dans un programme de baccalauréat et d'études supérieures universitaires). L'examen comprenait tous les aspects de la programmation au Centre de arts de Banff et incluait les entrevues avec les directeurs de programmes, les mentors et les participants. L'étude comparait aussi le programme à des programmes équivalents d'études et de travail qui connaissent un succès et ont jeté un regard sur la recherche pertinente dans ce domaine. Les résultats de cette étude serviront au recentrage des programmes de stages pratiques en 2018-2019. Le Centre Banff a reçu 394 applications pour les 116 positions disponibles à un stage pratique en 2017-2018.

Le Centre Banff a lancé un programme de Leadership Culturel en 2017-2018 dont l'objectif est de bien préparer des gestionnaires en art à mi-carrière à bien entreprendre des rôles de leadership dans le domaine de la culture.

Un nombre grandissant d'artistes de l'Alberta reçoit un entraînement et un mentorat d'enseignants de haut niveau, en plus d'artistes de renommée nationale et internationale.

- Augmentation du nombre de postulants et du nombre de candidatures acceptées de l'Alberta.
- Pleine capacité d'inscriptions dans tous les programmes.
- Le taux d'encadrement de 25 participants par enseignant de haut niveau est maintenu.

STATUT :

En cours

Augmentation de la participation régionale :

- Objectifs de pleine inscription dans les programmes intensifs de leadership ont été atteints en 2017-2018.
- En 2017-2018, 61% des participants à un des programmes de leadership étaient albertains, ce qui représente une légère hausse depuis 2016-2017

En 2017, le Centre Banff a lancé une série de conférences sur La Vérité et la Réconciliation mettant en vedette des membres de la faculté ainsi que des experts de partout en Amérique du Nord, en collaboration avec des aînés et des jeunes représentant la Vallée de la Rivière Bow. La série de conférences a suscité de l'intérêt. Chaque événement de la série a attiré entre 50 et 175 spectateurs.

Une nouvelle série de programmation pour les jeunes de la maternelle à la douzième année fait la promotion des arts et de habiletés de leadership.

- Développement et lancement d'une programmation pour les jeunes de la maternelle à la douzième année dont la mise en place se fera initialement à l'intérieur du système scolaire de la région de la rivière Bow.

STATUT :

Ajusté

Participation de la communauté, de la petite enfance et de la jeunesse :

- Le Centre Banff a réévalué cet objectif et a porté l'attention sur les efforts déployés au développement d'initiatives de sensibilisation et de services à la communauté plus globales.
- Le programme *Open Studio Series* du Centre Banff intègre davantage d'activités gratuites pour le public qui offrent des représentations « en coulisse » et « en cours de production » incluant un accès à des performances ouvertes, des répétitions, lectures, studios et des rencontres ou présentations par des artistes. Cette série encourage l'éducation permanente et permet des interactions plus intimes avec les artistes ainsi que des œuvres artistiques en cours de production.
- *Le Children Festival* du Centre Banff, initialement tenu au mois de mai, a été revu et renommé *Family Day Winter Arts Festival* et sera officiellement lancé en février 2019.

ACCESSIBILITÉ

OBJECTIF 4

Les activités et événements publics du Centre Banff sont davantage accessibles au grand public et expose l'auditoire à de nouvelles expériences culturelles.

RÉSULTATS

Un nouveau programme *Presenting* attire un nombre grandissant de spectateurs provenant de la région de la rivière Bow, de l'Alberta et de partout ailleurs, augmentant ainsi l'exposition nationale et internationale des participants albertains, ce qui contribue au développement et à l'appui à l'économie canadienne et albertaine de la connaissance et de la créativité. L'augmentation du nombre de visiteurs provenant de la région de la rivière Bow et de l'Alberta en général fait du campus de Banff une destination de tourisme culturel appréciable.

STATUT :

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Nombre de visiteurs et démographie :

- Le nombre de visiteurs/spectateurs provenant de l'Alberta a augmenté de 83% de l'auditoire en 2016-2017 à 89% en 2017-2018.
- Les membres du public provenant d'ailleurs au Canada a diminué légèrement, passant de 12% en 2016-2017 à 9% en 2017-2018.
- Les membres du public provenant de l'extérieur du Canada a également diminué, passant de 3% en 2016-2017 à 2% en 2017-2018.

Le programme *Presenting* du Centre Banff en 2017-2018 a inclus un soutien à la production *Some hope for the bastards* de Frédérick Gravel. Il s'agissait d'une entente conclue avec le Réseau Candanse qui visait à appuyer le développement et la présentation d'une œuvre de danse canadienne (de la conception à la tournée).

Réaliser, produire et lancer un nouveau programme *Presenting* en 2018-2019.

STATUT :

En cours

Sous la direction du nouveau directeur de *Presenting*, la programmation du Centre Banff inclura :

- La mise en valeur d'une série des Arts Autochtones; des artistes/interprètes du programme des Arts, incluant des opportunités de résidence en performance sur la grande scène; membres de la faculté des arts, participants au programme *Presenting* dans le cadre d'une série d'entrevues;
- Collaboration avec des festivals et organisations des arts de la scène provinciaux et nationaux.

ACCESSIBILITÉ

OBJECTIF 5

Le Centre Banff assure un service et un soutien en santé mentale centré sur les besoins de chaque participants.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Les participants évaluent de manière positive les services de soutien en santé mentale et bien-être qui leur sont offerts pendant leur séjour.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff continue à faire des recherches et à développer des programmes de soutien en santé et bien-être pour ses participants grâce à une subvention au la santé mentale des étudiants post-secondaires du gouvernement de l'Alberta. Les programmes et la formation (en développement) du Centre Banff permettra des consultations individuelles, offrira des outils permettant l'auto-gestion, mettra l'accent sur l'intégration et l'atténuation de la stigmatisation, et assurera l'accès à un service d'urgence de gestion de crise.

Le Centre Banff organise et offre régulièrement des ateliers de formation pour les participants et le personnel sur des stratégies en prévention et intervention en santé mental et bien-être, incluant la formation en premiers soins en santé mentale.

Le Centre Banff a mis sur pied un groupe de travail, à la grandeur du campus, qui consiste de membres du personnel et de participants à un des stages pratiques (autochtones et non-autochtones), Le groupe se rencontre régulièrement pour discuter de diverses questions incluant des questions liées à la santé mentale et au bien-être.

Continuer à élargir la participation à la prévention et à l'intervention communautaire en matière de harcèlement et violence sexuelle.

Augmentation de l'intervention pro-active et de l'imputabilité dans des cas d'allégations de harcèlement ou de violence sexuelle.

Plus grand soutien pour les individus qui sont impliqués dans des enquêtes.

STATUT :

En cours

Les programmes et initiatives lancées en 2016-2017 continuent d'inclure l'attention particulière sur l'accroissement de la sensibilisation aux questions entourant la violence et le harcèlement sexuels, la réduction de la stigmatisation et les préjugés entourant la dénonciation de la violence sexuelle ainsi que l'assurance d'une expérience de soutien sur le campus.

Le Centre Banff continue également à respecter sa politique approuvée au printemps 2018 par le Conseil d'administration - *Response to and Prevention of Sexual Violence* (avec un taux de participation approchant 100% du personnel aux séances de formation sur la prévention du harcèlement en 2017-2018, séances qui seront tenues annuellement).

ABORDABILITÉ

OBJECTIF 1

Le coût ne constitue pas un obstacle pour la majorité des participants qui désirent avoir accès aux programmes de leadership du Centre des Arts de Banff.

RÉSULTATS

Accroissement de l'autonomisation des communautés autochtones de la région par le biais d'un plus grand accès à nos séances de formation offertes à l'extérieur du Centre.

Augmentation du nombre de sites externes offrant des séances de formation personnalisées aux communautés autochtones.

STATUT :

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Participation de la communauté autochtone :

Plus de 50% de la participation au programme de leadership autochtone du Centre Banff en 2017-2018 provient de l'Alberta. Ce nombre comprend 46 participants de communautés autochtones locales membres du Traité 7.

Les efforts de levée de fonds continuent à mettre l'accent sur l'assurance que les communautés autochtones ont un accès abordable aux programmes du Centre Banff tout en développant des partenariats et en recrutant des membres de la faculté pour appuyer les efforts d'expansion des programmes offerts aux communautés éloignées.



Contextual Intelligence.
Photo : Rita Taylor.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Une plus grande participation autochtone aux programmes de leadership est encouragée par un appui financier et une programmation pertinente.

- Atteint ou dépasse 70% des niveaux des bourses pour les participants aux programmes de leadership autochtone.
- Assure que 35% des places disponibles dans les programmes de leadership autochtone sont réservées pour des leaders émergents provenant du secteur non-lucratif, en addition à des leaders autochtones qui participent à des programmes de leadership non-autochtones. Ces participants verront leurs frais de scolarité subventionnés à 70%.

Les programmes sans obstacles financiers continuent à être largement accessibles pour les participants aux programmes des Arts Autochtones.

- Financement à 100% des frais pour les participants aux programmes des Arts Autochtones.

STATUT :

En cours

Augmentation des opportunités en leadership autochtone :

Le Centre Banff a remis des bourses d'études totalisant plus de 660, 000 de dollars, distribuées à 256 leaders provenant de 132 communautés autochtones de partout au Canada.

76% des participants à un des programmes autochtones à inscription libre à reçu une aide financière partielle servant à couvrir le coût des frais de scolarité, les repas ainsi que le logement. Les participants ont reçu, en moyenne, des bourses de 70% ou plus pour couvrir leurs frais.

38% des places à l'un des programmes de leadership était réservées pour des dirigeants dans les secteurs d'organismes à but non-lucratif, autochtones, sociaux ou entrepreneuriaux. Pour ces participants, les coûts du programme ont été subventionnés de 30 à 80%, sur la base des besoins ainsi que de la disponibilité des fonds.

Présentement, le Centre Banff offre des bourses (incluant la scolarité, le logement et les repas) allant jusqu'à 100% pour les participants aux programmes des arts autochtones (en plus de la contribution additionnelle provenant du secteur privé).

Une augmentation des revenus contribue à créer une organisation plus résiliente et durable.

- Une augmentation des revenus du département des conférences et des services d'accueil et hospitalité ainsi que de la levée de fonds dans le secteur privé.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff a offert 364 conférences qui ont accueilli 26 700 délégué(e)s en 2017-2018. Les revenus totaux générés de ce groupe d'activités ont représenté une légère augmentation depuis 2016-2017.

Le Centre Banff a continué à développer des produits de conférence, incluant des modèles de conférences de la fine pointe et des programmes qui lient les participants aux conférences à ce qu'offre le Centre Banff en matière d'art et de leadership.

Les derniers résultats financiers ainsi que la cueillette de commentaires de nos appuis indiquent qu'un climat économique difficile est toujours présent en Alberta. Alors que le nombre de donateurs a augmenté (732 par rapport à 679), les engagements de revenus de la part du secteur privé n'ont réalisés qu'une augmentation de ,1% en comparaison avec 2016-2017.

Conformément à l'objectif qui est d'augmenter la durabilité le financement grâce aux fonds de dotation, le Centre Banff a également été en mesure de postuler avec succès au volet des incitatifs aux fonds de dotation prévu dans le Fonds du Canada pour l'investissement en Culture. Le Centre a reçu une contribution de 659 575 dollars en provenance du programme ainsi que de dons du secteur privé obtenus pendant la période désignée.

Grâce au succès des investissements de notre fonds de dotation au cours des dernières années, le Centre Banff a aussi été en mesure d'augmenter l'utilisation totale des revenus en dotation en 2017-2018, passant de 1 200 200 dollars à 3 100 000 dollars.

ABORDABILITÉ

OBJECTIF 2

Chercher à maintenir ou augmenter, si possible, le nombre de bourses d'étude pour tous les apprenants qui en ont besoin.

RÉSULTATS

Plus d'apprenants adultes sont en mesure de participer à un des programmes du Centre Banff.

Un appui financier est accordé aux stages pratiques et aux participants, subventionnant de manière significative ou entièrement le coût des frais de scolarité, du logement et des repas.

De 60% à 70% des participants à un programme reçoivent une subvention partielle ou totale pour aider avec leur participation à un programme à court ou long terme.

STATUT :

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

De 60% à 70% de tous les participants à un des programmes en Art reçoit présentement une aide financière partielle ou totale.

Le Centre Banff a décerné des aides financières pour un total de plus de 660 000 dollars à 256 dirigeants provenant de 132 communautés autochtones du Canada.

118 participants à un programme intensif de Leadership ont reçu un appui financier totalisant plus de 370 000 dollars.

98% des participants au programme Getting to Maybe ont reçu une bourse couvrant la totalité de leurs frais de scolarité, logement et repas.

Actuellement, le Centre Banff offre des bourses (couvrant les frais de scolarité, le logement et les repas) à la totalité des participants au programme d'Art Autochtone grâce à la contribution du secteur privé.



Indigenous Arts au travail sur une pièce de Monique Mojica. Photo : Donald Lee.



Qaggiavuut, en repetition.
Photo : Donald Lee.

QUALITÉ

OBJECTIF 1

Le Centre Banff est un leader reconnu nationalement et internationalement dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de la facilitation à mettre en œuvre les Appels à l'Action de la Commission de Vérité et Réconciliation (CVR).

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Une sensibilisation accrue au niveau régional et national ainsi qu'une mise à disposition de compétences pratiques liées à la réconciliation.

- **Augmentation du nombre de clients provenant des secteurs privé, à but non-lucratif, et publique qui ont pris part à nos ateliers et séances organisées à propos des recommandations de la CVR.**

STATUT :

En cours

En 2017, le Centre Banff a lancé une série de conférences au sujet de la Vérité et Réconciliation pour la communauté de la Rivière Bow. La participation et l'intérêt porté aux conférences ont été considérables et le Centre Banff continuera à encourager les initiatives de relations communautaires à travers 2018-2019 et au-delà.

Les directeurs du leadership autochtone du Centre Banff offrent régulièrement appui et conseil à des membres du secteur publique, à but non-lucratif et de l'innovation sociale par la participation à des événements de réseautage ainsi que des dialogues de partenariat élevant ainsi la sensibilisation et fournissant des compétences pratiques en lien avec la réconciliation

Une reconnaissance harmonisée de tous les albertains et canadiens quant à la manière de façonner l'avenir en tenant compte d'une culture nationale saine.

Lancement d'un nouveau programme de Réconciliation et Relations Harmonieuses (connu aujourd'hui sous le nom de Vérité et Réconciliation par des Relations Harmonieuses) en octobre 2017. Le nouveau programme met l'accent sur des publics non-autochtones, avec une expansion pour inclure des publics autochtones et mixtes en 2019.

STATUT :

En cours

La Vérité et Réconciliation par des Relations Harmonieuses, lancé en 2017, géré par une faculté autochtone et présenté à guichet fermé devant un public majoritairement non-autochtone mais incluant des participants travaillant avec ou pour les communautés autochtones (e.g. Le Cercle pour la Philanthropie Autochtone et le gouvernement du Canada). Suite à une grande demande de dirigeants autochtones, le Centre Banff a ouvert ses portes aux groupes formés d'autochtones pour 2018-2019 et au-delà. Des dialogues avec des partenaires du secteur non-lucratif, corporatif et publique conduiront également vers des versions abrégées du programme.

Une version intégrale du programme est offerte aux employés du Centre Banff depuis 2017-2018.

Une plus grande utilisation de pratiques traditionnelles autochtones contribue au processus pédagogique et à l'apprentissage à l'intérieur de la programmation non-autochtone, assurant ainsi une plus grande base de connaissance de la culture nationale.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff reconnaît qu'il y a de grands avantages à utiliser un point de vue autochtone à l'intérieur de tous ses programmes en Art et Leadership.

Le Centre Banff continue à mettre en place les pratiques traditionnelles autochtones ainsi que des relations harmonieuses à travers le contenu de toute sa programmation incluant : comprenant la participation des Aînés, les invitations à des orateurs invités, l'incorporation de rituels traditionnels dans le but d'améliorer l'apprentissage, et/ou l'embauche d'autochtones au sein de la faculté.

QUALITÉ

OBJECTIF 2

La programmation du Centre Banff est reconnue et évaluée pour sa qualité, à un niveau national et international.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

La mise en œuvre d'un nouveau mécanisme d'évaluation efficace assure une rétroaction de la part des participants à nos programmes ainsi que la base nécessaire à une amélioration continue.

- **Un nouvel outil efficace d'évaluation est mis en place et les données seront recueillies et présentées à l'intérieur des prochains rapports annuels.**

Le Centre Banff a lancé une nouvelle approche à son évaluation en 2017-2018 dans le but d'assurer une meilleure compréhension de l'impact, de l'héritage et la pertinence des programmes. Ceci inclut de mener des séances de comptes rendus plus efficaces et structurés.

Une revue des opportunités de partage à la grandeur de Campus Alberta est en cours afin de déterminer le potentiel qui existe dans le partage de la mise en place d'un processus d'évaluation, ce qui pourrait possiblement aider à réduire les frais et augmenter l'efficacité pour le Centre Banff. La mise en place d'un outil d'évaluation est prévue aussitôt que la revue est complétée.

STATUT :

En cours

Un fournisseur a été sélectionné en 2017 et un nouveau système a été mis en place à l'automne 2018, assurant qu'un lien avec les participants et les finissants soit entretenu de manière durable, contribuant à une programmation et des services améliorés pour les artistes et leaders à venir.

Un fournisseur pour un nouveau système d'information pour les étudiants et étudiantes a été choisi en 2017-2018 et la mise en œuvre de ce système sera complétée à l'automne 2019. Le potentiel de prolongement du nouveau système pour inclure les finissants continuera à être exploré.

STATUT :

En cours



George Lewis Tutti
en répétition au
Ensemble Evolution.
Photo : Jessica Wittman.

RÉSULTATS

L'Alberta est reconnu pour ses contributions au succès des apprenants adultes et leur rôle dans les industries culturelles et du leadership à travers les réalisations des participants et finissants des programmes du Centre Banff.

Le suivi et le rapport des résultats sur les données et questionnaires à l'intérieur des rapports annuels à venir aidera le Centre à maintenir la consistance ou à améliorer la qualité, l'employabilité, et autres mesures de succès pour les finissants.

STATUT :

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le programme *Banff Research in Culture* (BRIC) est conçu pour les étudiants et étudiantes de deuxième cycle, post-doctorants et les membres juniors de la faculté qui sont engagés dans la recherche théorique avancée sur des sujets et thèmes concernant la culture et l'intersection de la culture et la communauté. Les chercheurs/chercheuses, les artistes, architectes et écrivains participants doivent avoir complété une formation formelle dans leur discipline et avoir démontré son engagement à l'exposition, la publication et/ou la pratique professionnelle.

En 2017-2018, le BRIC a exploré le futurisme à l'intérieur du programme Année 2067. De plus, le programme Banff International Curatorial Institute Geologic Time a examiné les effets des gestes et actions humaines sur les processus, et les enjeux de la production culturelle.

Le Centre Banff a établi une Stratégie de relations avec les finissants en 2017-2018 qui sera lancé en 2018-2019. La stratégie identifie les façons pour le Centre Banff d'accroître sa compréhension de l'impact de ses finissants en : utilisant la réputation du Centre pour atteindre et attirer de nouveaux participants; se servant de finissants comme ambassadeurs; développant une culture qui célèbre les finissants; gardant contact avec les finissants et les accueillant « chez eux » sur le campus; en se saisissant des histoires des finissants dans le but de les partager avec tous les autres à propos des opportunités uniques offertes au Centre Banff.

À travers 2017-2018, les finissant(e)s de partout au Canada, et au-delà, ont été accueilli(e)s sur le campus et mis en vedette dans le cadre d'une variété de tribunes en marketing et en communication incluant les médias sociaux et *InStudio*, le magazine semestriel du Centre Banff. Huit publicités d'une page dans des journaux locaux ont célébré le travail remarquable et les accomplissements des finissants.

QUALITÉ

OBJECTIF 3

Le Centre Banff évalue les besoins d'opportunités de formation pour les artistes et dirigeants et y répond avec une programmation pertinente de haute qualité.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le taux maximal d'inscriptions aux nouveaux programmes en leadership améliore la qualité de vie et l'employabilité des Albertains et Canadiens.

STATUT :

En cours

La majorité des nouveaux programmes en Leadership qui ont été lancés par le Centre Banff en 2017-2018 font partie de la série de programmes à inscription libre connus sous le nom de *Leadership Intensives*. La conception propre à cette série de programmes est basée sur l'idée que les programmes prennent forme suivant une perspective à la fois artistique et autochtone. Le Centre Banff considère que ces perspectives sont critiques pour le leadership à l'ère actuelle et sont partie intégrale de l'institution.

De manière générale, les cibles d'inscriptions pour ces programmes ont été atteintes ou dépassées.

La rétroaction des évaluations de participants aux programmes que le Centre Banff a décidé de prolonger montre, de manière constante, une note de 4,7/5 quant à la qualité du contenu du programme, la pertinence et la qualité de la faculté.

Un nombre grandissant de participants aux stages pratiques ainsi qu'à des programmes pertinents à l'industrie de la créativité et des arts médiatiques contribuent à appuyer ces secteurs ainsi que leur prospérité économique en Alberta et au Canada.

- **Augmentation du nombre de positions en stages pratiques.**
- **Développer un nouveau modèle pédagogique pertinent pour les secteurs industriels visés – incluant un programme amélioré en 2019-2020.**

Augmenter l'accès à la technologie sur le campus, incluant la réalité virtuelle et autres standards de l'industrie, l'utilisation d'un matériel pertinent pour l'industrie permet au Centre de jouer un plus grand rôle de partage de l'information à l'intérieur du secteur postsecondaire de l'Alberta.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff a revu ses programmes de formation en stages pratiques en 2017-2018 afin de réaliser des opportunités qui prépareront davantage les participants aux stages pratiques au marché de l'emploi à l'intérieur des secteurs des industries culturelles et créatives de l'Alberta et au-delà.

Cette révision inclut un effort concerté de consultation et de collaboration avec d'autres partenaires impliqués dans un domaine pertinent de l'éducation et du milieu de l'apprentissage aux adultes qui sont engagés dans une formation au niveau du premier ou deuxième cycle. La révision a pris en considération toutes les composantes du programme du Centre Banff, incluant des entrevues avec les dirigeants d'un des secteurs du programme, les mentors et un nombre représentatif de participants. La révision a aussi comparé le programme à d'autres programmes travail/études qui connaissent du succès et a revu la recherche en cours dans le domaine.

Les conclusions de la révision serviront à alimenter le développement du nouveau programme du Centre Banff dont le lancement est prévu pour 2019-2020.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

L'infrastructure et les ressources matérielles sont améliorées et revitalisées, mettant à la disposition des participants aux programmes en Arts et Leadership ainsi qu'aux publics albertain et canadien des installations à la fine pointe de la technologie.

Des progrès matériels vers la revitalisation de larges parts du campus du Centre Banff, incluant le Complexe des arts de la scène et de l'apprentissage, qui représentent la principale priorité de notre plan d'investissement.

STATUT :

En cours

Les travaux sont en cours pour utiliser la subvention de 1 982 644 \$ reçue du *Advanced Education Capital Maintenance and Renewal Grant for the Roofing and the Glazing Program* afin de remplacer les toitures et puits de lumières vétustes de plusieurs édifices sur le campus du Centre Banff.

Pendant la période de 2017-2018, le Centre Banff a poursuivi un dialogue avec le gouvernement de l'Alberta dans le but de confirmer le financement du redéveloppement critique du Complexe des arts de la scène et de l'apprentissage de façon ajustée. Le Centre Banff a aussi l'intention de faire des demandes de subventions auprès du gouvernement fédéral et du secteur privé.

Les commentaires de l'analyse de rentabilisation provenant des divers paliers de gouvernements et d'autres bailleurs de fonds potentiels ont souligné que malgré le fait qu'il y ait nécessité pour l'accomplissement d'un tel projet, l'envergure prévue dans le projet initial ainsi que les échéances de construction exigent un ajustement vers le bas. De plus les plans de rénovation devraient être revus, et être davantage en harmonie avec les besoins de programmation.

Un nombre grandissant de participants à un programme de musique classique ainsi que des opportunités de performer contribue à améliorer les chances d'employabilité et assure de meilleures occasions d'apprentissage tant pour le public que pour les participants.

Une augmentation d'applications et de participation à la programmation de la musique classique.

Un nouveau modèle d'évaluation mesure la pertinence et l'employabilité des participants aux programmes.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff a restructuré son programme musical en 2017-2018 dans le but d'inclure plusieurs nouveaux modules estivaux. Les demandes pour ces modules ont connu une hausse de 14% au cours du programme d'été 2016-2017. Plus de 30 opportunités de performances mises à la disposition des participants, incluant les studios libres, les fins de soirée, les matinées, hors campus, ainsi que les performances signatures (une moyenne de 3,75 concerts par semaine). Plus de 3000 spectateurs ont assisté à ces performances.

Les demandes pour le programme de musique classique hiver/printemps ont augmenté de 20% en 2016-2017, en grande partie grâce à l'addition d'une composante en musique de chorale.

La planification du programme de musique du Centre Banff pour 2017-2018 comprenait *Concert pour le 21^{ème} siècle*, une résidence thématique de musique classique en hiver, en plus de 15 programmes d'apprentissage autonome, pour lesquels un grand nombre de musiciens classiques ont fait une demande.

Plus de 35 opportunités de performance ont été mises à la disposition de musiciens classiques au cours des résidences à l'automne et à l'hiver.

Le Centre Banff a lancé sa nouvelle approche pour son évaluation en 2017-2018. Le Centre continue à mettre en œuvre son approche dans le but d'assurer une meilleure compréhension de l'impact du programme, sa succession et sa pertinence en menant des comptes rendus de programmes qui sont améliorés et plus structurés.

COORDINATION

OBJECTIF 1

Le Centre Banff continue à s'associer avec d'autres membres du système d'éducation aux adultes de l'Alberta dans le but d'augmenter son rendement et son efficacité en servant sa clientèle d'apprenants.



Artists Studio, Arts Visuels.
Photo : Rita Taylor.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

La connaissance obtenue d'initiatives en recherche appliquée menée conjointement consolide les programmes postsecondaires dans des disciplines spécifiques à travers le système d'éducation aux adultes de l'Alberta.

STATUT :

En cours

Le directeur de la chaire Nexen en Leadership Autochtone du Centre Banff, Dr John Borrows, poursuit son partenariat avec d'autres institutions postsecondaires à travers l'Alberta et le Canada assurant le leadership en matière de sagesse et savoir traditionnel autochtone dans les publications de recherches et les projets de recherche appliquée.

Les directeurs du Leadership Autochtone au Centre Banff ont régulièrement fait des présentations au sujet du savoir et de la sagesse traditionnels, de la réconciliation et des relations équitables à des institutions d'éducation et conférences nationales et internationales, incluant la Conférence Mondiale des Peuples Indigènes sur l'Éducation devant des centaines d'universitaires autochtones des quatre coins du monde.

Les coûts et les risques de sécurité liés au système et à l'infrastructure des technologies de l'information du Centre Banff sont réduits, contribuant à assurer le partenariat actuel à l'intérieur du système d'éducation postsecondaire de l'Alberta.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff continue d'examiner les risques et les coûts tout en évaluant les opportunités de partenariat. Le Centre Banff participe activement au *ShareIT Request For Proposal for Preferred Cloud Vendor* qui a remplacé le *Shared Data Centre Initiative* en offrant une approche plus flexible et plus efficace en terme de coûts. De plus, le Centre Banff est engagé dans le *ShareIT Request For Proposal* pour des évaluations de la vulnérabilité et des tests de pénétration dans le but d'offrir une sécurité de l'information qui est compatible avec l'ensemble des institutions postsecondaires. Le Centre Banff continue à exploiter l'entente de partenariat avec le système de sécurité du gouvernement provincial dans le but d'offrir une surveillance continue de la sécurité de l'information.

Un cadre d'apprentissage est développé pour identifier et incorporer les synergies du secteur public et des programmes postsecondaires.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff a eu des échanges avec l'Éducation Supérieure (Advanced Education) en 2017-2018 au sujet du rôle tenu par le Centre Banff dans le système postsecondaire incluant comment mieux compléter le curriculum de formation d'autres institutions postsecondaires.

La direction du programme de Leadership Autochtone du Centre Banff offrent systématiquement appui et conseil au secteurs publics, de l'innovation sociale et à but non-lucratif à travers sa participation à des événements de réseautage et des discussions de partenariat, profitant de l'occasion pour accroître la sensibilisation et offrir des compétences pratiques en lien avec la réconciliation.

COORDINATION

OBJECTIF 2

Établir des partenariats de collaboration axés sur des projets avec au moins trois autres institutions postsecondaires afin de créer de nouvelles opportunités d'apprentissage en Alberta, identifiant à la fois les opportunités et les rendements au sein du système de Campus de l'Alberta.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Identifier et élaborer trois partenariats en 2017-2018 et les mettre en exécution en 2018-2019, par exemple offrir une formation en relations autochtones équitables à des partenaires d'institutions postsecondaires.

STATUT :

En cours

Le Centre Banff a continué à identifier des opportunités de partenariats avec d'autres institutions postsecondaires en 2017-2018, tirant parti des possibilités émanant de la Vérité et Réconciliation à travers un programme de relations équitables dans le but de promouvoir ce secteur niche très important dans tout le système.

Le Centre Banff explore un nouveau partenariat avec l'université de Lethbridge, tirant parti d'un concept de leadership qui est unique au Canada. Le modèle de Leadership Essentiel vise à rapprocher les concepts de leadership autochtones et occidentaux afin de créer de nouvelles opportunités d'affaires et des solutions à des problèmes sociaux. Cet effort de coordination implique le travail de l'université de Lethbridge dans les domaines de la recherche, les publications et les programmes d'études de premier cycle alors que la contribution du Centre Banff se fait au niveau des programmes pour les cadres supérieurs et en milieu de carrière.

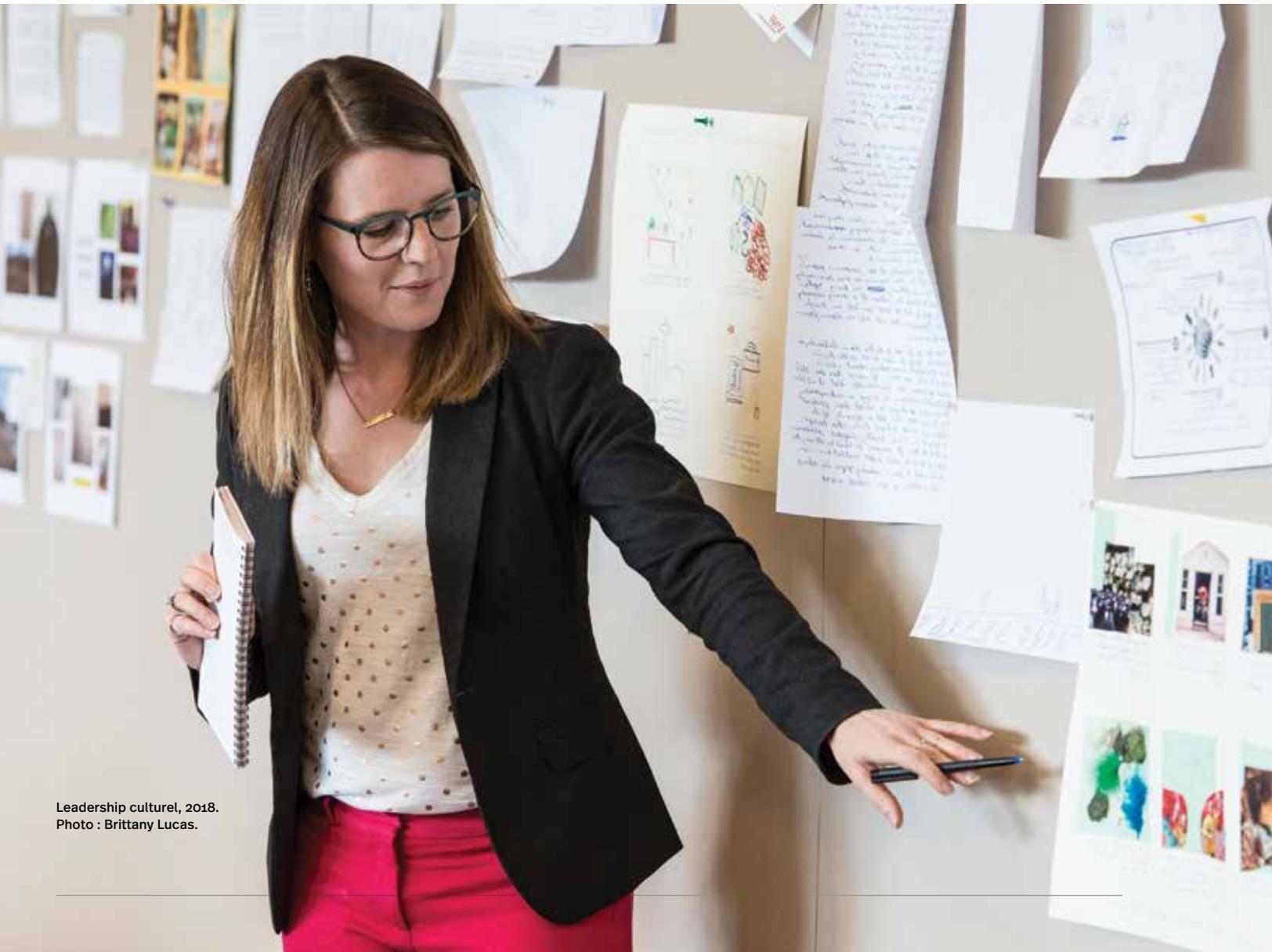
Le Centre Banff a récemment élargi un partenariat avec Campus Alberta Neuroscience, une collaboration unique entre le Centre Banff, l'université de Calgary, l'université de l'Alberta et l'université de Lethbridge. Il s'agit, en l'occurrence de prolonger un programme d'un an en un programme de trois ans et, pour la première fois, de convier des étudiants de l'extérieur des disciplines des sciences du cerveau à participer. En 2017-2018, plus de 150 étudiants ont pris part à l'un des trois programmes.

Faisant suite au succès de la collaboration, Campus Alberta Neuroscience et le Centre Banff étudient la possibilité de créer une plaque tournante servant au rassemblement, au développement de dirigeants, à la recherche appliquée et à l'apprentissage.



Stage pratique en direction de scène.
Photo : Jessica Wittman.

Recherche, recherche appliquée et activités académiques



Tel qu'énoncé dans le Plan Institutionnel Complet 2018-2021 (PIC), le Centre Banff a réalisé des progrès dans les domaines suivants de recherche et de recherche appliquée :

Recherche en Culture de Banff, *Banff Research in Culture*

Le programme de Recherche en Culture de Banff (BRIC) est conçu pour les étudiants et étudiantes de cycle supérieur et postdoctorant(e)s, ainsi que des membres juniors de la faculté qui sont impliqués dans la recherche théorique avancée sur des sujets et des questions concernant la culture et, de plus en plus, les domaines à l'intersection de la culture et la communauté. Les chercheurs participants, les artistes, architectes et écrivains doivent avoir complété un entraînement formel dans leur discipline et avoir démontré un engagement envers l'exposition, la publication et la pratique professionnelle.

En 2017-2018, la BRIC a abordé le Futurisme dans un programme intitulé Année 2067. De plus, le programme du *Banff International Curatorial Institute Geologic Time* a exploré les effets de l'action humaine sur le processus géologique et ce qui est en jeu dans le domaine de la production culturelle.

Un partenariat clé pour le programme de Recherche en Culture de Banff se poursuit entre le Centre

Banff et la faculté des arts de l'université de l'Alberta. Le Centre Banff maintient également un lien avec l'université de Waterloo pour le même programme.

L'Initiative du Centre Banff pour la promotion de la Culture

En 2017-2018, le Centre Banff a commencé à étudier les besoins de secteurs culturels et créatifs en pleine expansion dans notre province et notre pays.

En tant que la plus importante institution multidisciplinaire postsecondaire au Canada dans les domaines des arts et du leadership, le Centre Banff est bien placé pour jouer un rôle clé dans la réunion de dirigeants du secteur culturel dans le but d'étudier les questions et défis auxquels fait face le Canada et le monde avec objectivité, précision et sens de l'initiative. En conséquence, le Centre Banff étudie la possibilité de créer des occasions de recherches appliquées, des sommets et des groupes de réflexion plus approfondis dans le but de mener la recherche en création, la synthèse et la communication dans le domaine des arts et de la culture canadiens, assurant du même coup une plus grande pertinence auprès des employeurs. De cette façon, l'Alberta et le Canada se trouveraient renforcés à travers la vitalité de ses cultures et le Canadiens seraient plus reliés à travers la créativité et plus habilités à travers un partenariat créatif.

Études de ces qui renforcent les programmes de Leadership Autochtone du Centre Banff

Le modèle de sagesse traditionnelle autochtone qui conduit l'évolution le Leadership Autochtone et les programmes de gestion au Centre Banff ont crû, assurant une plus grande pertinence et davantage d'impact dans les communautés autochtones en Alberta et au Canada. Le travail a débuté en 2017 et se poursuit jusqu'en 2020.

Par exemple, en 2017-2018 quatre programmes à inscription libre en Leadership ont été lancés incluant la Vérité et Réconciliation par des Relations Équitables dirigé par Cynthia Wesley Esquimaux, Erin Dixon et Ry Moran.

Le Centre Banff a également poursuivi son travail d'envergure nationale d'étude de réussites dans les communautés autochtones à travers le Canada, et incorporera ces données dans le modèle de pratiques traditionnelles qui existe déjà au Centre. Ce travail est accompli par Brian Caillou, directeur des programmes de leadership autochtones, Brian Caillou, en collaboration avec le directeur de la chaire Nexen au leadership autochtone, le Dr John Borrows et avec le partenariat avec le Consortium National du Développement Économique et l'université de Victoria. Le Dr Borrows est également directeur de la chaire en recherche canadienne en matière de droit autochtone à la faculté de droit l'université de Victoria.





Sensibilisation communautaire et apprenants sous- représentés

Sensibilisation communautaire et apprenants sous-représentés

La vision est de faire valoir l'Alberta comme un leader en matière de culture et de créer une destination culturelle pour la province, le pays et le monde entier tout en établissant une valeur intrinsèque pour la communauté de la Vallée de la Rivière Bow à travers les liens et la loyauté.

Le Centre des Arts de Banff prend les appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation au sérieux. La vision est de mettre sur pied un espace pour les pratiques autochtones pour être inclus à travers toutes les disciplines artistiques, adhérant ainsi aux principes sous-jacents des Appels à l'Action. Cette vision comprend le soutien de l'engagement du public et la réflexion sur des enjeux autochtones à l'intérieur d'un endroit culturellement sécuritaire.

Sensibilisation communautaire

La stratégie pour la sensibilisation communautaire du Centre Banff approfondi la compréhension du travail accompli à l'intérieur des communautés avoisinantes en optimisant une large palette de points d'entrée pour l'engagement et l'éducation. Conçu pour répondre aux besoins des communautés autochtones et non-autochtones locales et régionales, le Centre Banff investit dans le communauté en développant des programmes accessibles avec des prestations éducatives destinées expressément au grand public.

En 2017-2018, le Centre Banff a travaillé en collaboration avec des partenaires et artistes issus de la communauté locale incluant le cinéma Lux, l'ensemble Bow Valley Winds, Parc Canada, The Wardens, Luciane Cardassi, le Bow Valley Chorus et plusieurs autres. D'autres partenariats provinciaux et nationaux incluaient l'Université de Calgary et le Centre National de Musique.

Les programmes de formation artistique au Centre Banff sont ouverts, offrant au public un accès sans précédent aux studios et aux scènes. En conséquence, des gens de tous âges et de tous horizons ont l'occasion d'observer et d'apprendre à propos du travail d'artistes d'envergure internationale venant de partout au monde.

En 2017-2018, la série Open Studio du Centre Banff était gratuite pour les membres de la communauté, encourageant la formation permanente avec un accès intime à des œuvres en cours de production, des conférences d'artistes ainsi que des présentations. La série *Drawn to Nature* offrait des cours d'introduction au dessin pour le grand public à la bibliothèque municipale de Banff.

Le programme Opéra au 21^{ème} siècle du Centre Banff a organisé des soirées d'opéra (*Opera Pub Nights*) à une salle remplie d'amateurs à la Légion Royale Canadienne de Banff.

Le Programme d'accès à la sensibilisation communautaire du Centre Banff appuie des organisations culturelles et artistiques qui offrent des activités et un contenu artistique dans la Vallée de la Rivière Bow. Le Centre Banff offre également des opportunités pour les organismes locaux pour avoir accès à des installations et une expertise artistique professionnelle tous les ans.

En 2017-2018, le Centre Banff a continué son programme de diffusion avec les commissions scolaires locales, incluant un engagement envers les élèves de l'école secondaire Bow Valley en

offrant une série de classes en art visuel qui s'est conclu sur une exposition intitulée The New Group of Seven au Pavillon Masonique. De plus, Sound Intense, un atelier de son et musique a donné à un groupe d'élèves autochtones de l'école de Exshaw et de l'école secondaire Golden une opportunité de mixer leur propre musique.

Les festivals comme la Journée Nationale des Peuples Autochtones et le Jour de la Famille en 2017-2018 ont touché la communauté et ont été source d'opportunités éducatives. Les visionnements de films, tables rondes et discussions de groupes, performances visites guidées des studios, ateliers, des activités menées par des artistes ont tous encouragé la participation des membres de la communauté et fait la promotion de l'éducation. La formation permanente à travers des ateliers de maîtres et des ateliers gratuits ont également été des éléments clés du Banff Centre International String Quartet Competition et du Banff Centre Mountain Film and Book Festival en 2017-2018.

Autochtonisation

Les conclusions du Sommet Vérité et Réconciliation organisé au Centre Banff en 2016 continue à informer la communauté et le Centre Banff de la voie à suivre au sujet de cette importante question. La route qui mène à la réconciliation est longue et le Centre Banff reconnaît que la contribution de la communauté et sa participation sont des éléments majeurs qui permettront d'aller de l'avant.

À l'automne 2017, les partenaires communautaires suivants ont été invités à prendre part à un

programme intensif de leadership, Relations Équitables pour la Réconciliation : le village de Banff, le YWCA de Banff, le Banff Canmore Community Foundation, et le musée Luxton. En collaboration avec le Banff Canmore Community Foundation et le Whyte Museum of the Canadian Rockies, le Centre Banff a lancé la série de conférenciers Vérité et Réconciliation.

Le travail se poursuit aussi pour établir les pratiques et la sagesse autochtones et les relations équitables dans le contenu programmatique du Centre Banff en 2017-2018. Ceci a inclus offrir des bourses d'études à 100% des participants aux programmes des arts autochtones, identifiant ainsi les opportunités d'inclure les concepts et la sagesse autochtones à la pédagogie, et livrant la programmation du Centre Banff incluant :

- Le visionnement de courts métrages du mobile Wapikoni : des sélections de Cinema on Wheels mettant à l'affiche des cinéastes autochtones qui ont participé à l'atelier de cinématographie Wapikoni.
- Une série de conférenciers The Contemporary Indigenous Voices, des artistes invités à penser collectivement afin de se redonner une direction et de se rééquiper dans le cadre du 150^{ème} anniversaire du Canada. Parmi les conférenciers invités se trouvaient : Wanda Nanibush, Lee Maracle, Santee Smith, Jolene Rickard, et le collectif Qaggiq.
- Le programme In memoriam de transfert intergénérationnel

du savoir et des habiletés avec le mentorat et des opportunités éducatives pour la jeunesse et les musiciens albertains. L'exposition des œuvres résultantes a été préparé par le collectif d'art contemporain Ociciwan et a été dirigé par le collectif d'art autochtone Postcommodity et le compositeur Alex Waterman.

Les apprenants sous-représentés

Le Centre Banff est engagé à assurer qu'une diversité d'apprenants ait accès à ses programmes, peu importe leur condition économique, leur ethnicité, langue, genre, identité sexuelle, etc. En plus d'offrir une programmation améliorée conçue pour cibler les besoins des artistes et dirigeants autochtones, le Centre Banff a aussi offert :

- Des bourses d'études à plus de 60% des participants au programmes d'arts (subventions couvrant la totalité ou une partie des frais);
- Des options de programmes pour des artistes avec des handicaps variés;
- Des opportunités de formation permanente à travers un accès libre et gratuit à une programmation communautaire;
- Un environnement accueillant pour les résidents de la Vallée de la Rivière Bow et ses environs sur le campus et l'encouragement à la participation aux programmes, et aux événements, aux spectacles, etc.

Informations financières et budgétaires

John Minor, Percussion, Ensemble
Evolution, Amplify Refine Create.

Photo : Rita Taylor.





Informations financières et budgétaires

Le rapport de gestion inclus dans la présente section du rapport annuel doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes afférentes du Banff Centre, qui ont été vérifiés et approuvés par le conseil d'administration et inclus dans le présent rapport annuel. Les états financiers consolidés du Banff Centre ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (« NCSP ») et les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Depuis 2015, le ralentissement économique en Alberta a une incidence sur la capacité du Banff Centre à générer des produits et sur les dons qu'il reçoit, car les sociétés et les organismes de l'Alberta ont diminué leurs dépenses discrétionnaires, leurs activités de commanditaires et les dons versés. Au cours de cette période, la dépréciation du dollar canadien a attiré des visiteurs à Banff provenant de l'extérieur de l'Alberta, ce qui a eu une incidence favorable sur les produits tirés des conférences et des services hôteliers qui soutiennent la programmation offerte par le Banff Centre. Une période relativement longue pendant laquelle les marchés des placements à l'échelle mondiale ont enregistré des rendements positifs ayant contribué à l'accumulation de revenus de placement non distribués liés aux dotations du Banff Centre constitue un autre facteur externe ayant eu une incidence sur le Banff Centre au cours des dernières années.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, le ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta a confirmé des hausses de financement par l'intermédiaire de l'Infrastructure Maintenance Program (« IMP »), y compris une subvention ponctuelle de 2,0 M\$ pour des projets liés à la toiture et au vitrage qui a été approuvée en mars 2018 pour des dépenses échelonnées sur deux ans, ce qui s'ajoute à la hausse de 2 % de la subvention de fonctionnement de base. Au cours de cette période, le gouvernement de l'Alberta a également avisé le Banff Centre qu'il prévoyait reporter de trois ans le financement annuel de 3,5 M\$ accordé dans le cadre de l'initiative Peter Lougheed Leadership (la « PLLI ») serait reporté de trois ans. Par conséquent, une entente modifiée a été signée afin de proroger l'entente de trois ans et d'ajouter le financement reporté à la période finale de trois ans de l'entente modifiée. Pendant la période de report de trois ans, qui commence à l'exercice 2017-2018, la direction du Banff Centre a décidé de répondre aux besoins de financement des charges de fonctionnement des programmes de leadership en cours en utilisant les fonds de la PLLI qui n'ont pas été dépensés au cours des exercices précédents et qui avaient été initialement affectés à l'investissement dans de nouveaux programmes de leadership améliorés pour l'exercice 2017-2018 et les exercices futurs.

Tous les facteurs susmentionnés ont eu une incidence importante sur les résultats financiers du Banff Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Grâce à une gestion attentive des ressources et à son engagement à fournir un service exceptionnel aux participants du programme et aux invités des conférences, le Banff Centre a pu poursuivre ses activités au cours de l'exercice 2017-2018, ce qui a généré un excédent lié aux activités de 0,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018 (2017 – 1,2 M\$). Au cours de l'exercice, le total des produits a augmenté de 2,4 M\$ pour se chiffrer à 69,8 M\$ et le total des charges a augmenté de 2,9 M\$ pour s'établir à 69,1 M\$.

Le rapport de gestion inclus dans la présente section du rapport annuel fournit un aperçu des résultats enregistrés par le Banff Centre au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 ainsi qu'une analyse détaillée de ce qui suit :

- **Planification et gestion des affaires**
- **Comparaison des résultats par rapport à ceux de l'exercice précédent**
- **Comparaison des résultats par rapport aux prévisions budgétaires**
- **Flux de trésorerie**
- **Situation financière**
- **Secteurs de risque financier important**

Planification et gestion des affaires

Le plan stratégique de cinq ans et le Comprehensive Institutional Plan de trois ans du Banff Centre prévoient un cadre financier qui appuie les objectifs stratégiques du Banff Centre. Les mesures de la performance déterminées dans les plans permettent de suivre la progression des activités et de communiquer l'information aux parties prenantes du Banff Centre à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

Le Banff Centre établit des budgets d'exploitation et d'investissement pour chaque exercice. Le conseil des gouverneurs reçoit et approuve ces budgets, puis la direction en effectue le suivi sur une base mensuelle et prend les mesures appropriées pour gérer les écarts budgétaires.

Tous les projets proposés et les initiatives d'investissement stratégiques sont assujettis à un contrôle diligent qui exige l'élaboration d'une analyse de rentabilité en bonne et due forme.



Comparaison des résultats par rapport à ceux de l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, le total des produits s'est élevé à 69,8 M\$, par rapport à 67,4 M\$ à l'exercice précédent. Le tableau suivant présente la composition du total des produits du Banff Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et l'information comparative pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

Produits consolidés (en milliers de dollars)	2018	2017
Subventions du gouvernement de l'Alberta	\$ 20,765	\$ 20,589
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales	3,605	3,322
Ventes, locations et services	29,865	29,120
Droits de scolarité et frais connexes	2,735	2,588
Dons et autres subventions	5,391	6,172
Revenus de placement	3,203	1,308
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés	4,247	4,306
Total des produits	\$ 69,815	\$ 67,405

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, le total des charges a augmenté à 69,1 M\$, par rapport à 66,2 M\$ à l'exercice 2017. Le tableau suivant présente la composition du total des charges du Banff Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et l'information comparative pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

Charges consolidées (en milliers de dollars)	2018	2017
Salaires et avantages sociaux	\$ 36,043	\$ 34,880
Achat de services	6,268	6,771
Biens, matières et fournitures	4,780	4,642
Bourses et aide financière	3,299	2,890
Exploitation et entretien des installations	3,608	3,404
Services publics	1,604	1,511
Déplacements, formation et charges connexes	2,226	2,139
Location et matériel	2,187	2,168
Marketing et recrutement	1,907	1,338
Charges financières	931	509
Amortissement des immobilisations	6,248	5,922
Total des charges	\$ 69,101	\$ 66,174

Les variations des produits les plus importantes pour l'exercice clos le 31 mars 2018 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2017 s'expliquent comme suit :

- Subventions du gouvernement de l'Alberta : La hausse de 0,3 M\$ liée à la subvention de fonctionnement de base, la hausse de 0,3 M\$ liée à l'utilisation du financement de l'IMP et la hausse de 0,2 M\$ d'autres subventions ont été contrebalancées par une réduction de 0,3 M\$ liée à l'utilisation des fonds de la PLLI des exercices précédents et une réduction de 0,3 M\$ liée aux fonds d'Access to the Future, qui ont pris fin en 2017.
- Les hausses nettes des subventions du gouvernement fédéral et d'autres subventions gouvernementales découlent essentiellement des hausses provenant du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts.
- La hausse des produits tirés des ventes, des locations et des services est attribuable à l'augmentation des produits tirés des conférences, des honoraires en fonction du rendement et de la location d'installations.
- La diminution des dons et des autres subventions est imputable au ralentissement de l'économie de l'Alberta.
- Les revenus de placement ont augmenté de 1,9 M\$ en raison de l'utilisation accrue des revenus de placement accumulés tirés des dotations provenant principalement des périodes consécutives pendant lesquelles les revenus de placement ont été importants au cours des périodes précédentes.

La hausse des charges pour l'exercice clos le 31 mars 2018 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2017 s'explique comme suit :

- Une augmentation de 1,2 M\$, ou 3 %, des salaires et des avantages sociaux principalement imputable à la hausse de la rémunération de la direction et du personnel de soutien, ce qui inclut les augmentations accordées en vertu de la convention collective conclue avec le Syndicat canadien de la fonction publique (« SCFP »).
- Une hausse de 0,4 M\$ des charges financières découlant essentiellement des intérêts liés à l'emprunt de 14,0 M\$ pour la rénovation du Lloyd Hall.
- Une hausse de 0,4 M\$ des bourses et de l'aide financière accordées aux artistes et aux leaders.
- Une hausse de 0,6 M\$ des coûts externes liés au marketing et au recrutement de participants.
- Une hausse de 0,3 M\$ de l'amortissement des immobilisations principalement imputable aux coûts de rénovation du Lloyd Hall.



The pain that lingers,
Danse, 2017
Photo : Rita Taylor.

Comparaison des résultats par rapport aux prévisions budgétaires

Le conseil des gouverneurs a approuvé la prévision d'un excédent lié aux activités de 98 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Les produits ont été inférieurs de 3,9 M\$ aux prévisions budgétaires et les charges ont été inférieures de 4,5 M\$ aux prévisions budgétaires, ce qui a donné lieu à un excédent lié aux activités réel de 0,7 M\$.

Les écarts les plus importants par rapport aux produits prévus s'expliquent comme suit :

- Les subventions du gouvernement de l'Alberta ont été inférieures de 2,5 M\$ aux prévisions budgétaires, surtout en raison du report du financement de la PLLI et de l'utilisation des fonds de la PLLI reportés des exercices précédents. L'investissement prévu dans de nouveaux programmes améliorés a également dû être reporté, ce qui a eu une incidence sur les dépenses et les charges, comme il est mentionné ci-après.
- Les ventes, les locations et les services ont été supérieurs aux prévisions budgétaires de 0,7 M\$, en raison d'un écart positif de 1,2 M\$ lié aux honoraires en fonction du rendement et à la location d'installations, contrebalancé par une insuffisance de 0,5 M\$ des produits tirés des services d'hébergement et d'alimentation.
- Les droits de scolarité et frais connexes ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais ont été inférieurs de 0,5

M\$ aux prévisions budgétaires, car la hausse ambitieuse du nombre d'inscriptions visé n'a pas été réalisée. La diminution des charges liées aux bourses et à l'aide financière a plus que compensé le déficit du budget, comme il est indiqué ci-après.

- Les dons et les autres subventions ont été inférieurs de 0,8 M\$ aux prévisions budgétaires, en raison du ralentissement de l'économie de l'Alberta.
- Les revenus de placement ont été inférieurs de 0,9 M\$ aux prévisions budgétaires, en raison de la baisse de l'utilisation des revenus de placement tirés de la dotation distribués liée au nombre d'inscriptions inférieur aux prévisions budgétaires.

Les écarts les plus importants par rapport aux charges prévues s'expliquent comme suit :

- Les salaires et les avantages sociaux, inférieurs de 1,1 M\$ aux prévisions budgétaires principalement en raison des postes vacants qui ont été pourvus dans un délai plus long que prévu, et les réductions liées aux programmes de leadership découlant du report du financement de la PLLI;
- Les bourses et l'aide financière ayant augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais ayant été inférieures de 1,1 M\$ aux prévisions budgétaires, en partie car la hausse ambitieuse du nombre d'inscriptions visé n'a pas été réalisée, comme il est mentionné précédemment;

- Les écarts positifs totalisant 0,5 M\$ liés au soutien administratif et à l'amortissement;
- Les réductions nettes de 1,8 M\$ des autres charges liées aux programmes de leadership visant à compenser le report du financement de la PLLI.

Flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 4,6 M\$ (2017 – 2,8 M\$) pour l'exercice clos le 31 mars 2018 en raison de la hausse des flux de trésorerie provenant des activités de financement et des activités de placement, qui a excédé les flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement et aux activités d'investissement en immobilisations. Une analyse supplémentaire est présentée ci-après :

- Les flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement ont subi l'incidence négative du report du financement de la PLLI (3,5 M\$ annuellement), car le Banff Centre a dû suspendre temporairement les investissements et utiliser les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement provenant du financement de la PLLI de l'exercice précédent pour continuer d'offrir les programmes de leadership.
- Le produit tiré des prêts et emprunts comprend le financement des dépenses qui ont été engagées au cours de l'exercice précédent, y compris les coûts associés aux rénovations du Lloyd Hall.

Situation financière

Au 31 mars 2018, le solde de l'actif net du Banff Centre totalisait 56,7 M\$, soit une hausse de 2,2 M\$ pour l'exercice. Le solde de l'actif net est présenté dans deux catégories principales : l'excédent accumulé lié aux activités et l'actif net affecté aux dotations.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, l'excédent accumulé lié aux activités a augmenté de 0,7 M\$ pour se chiffrer à 16,2 M\$, comparativement à 15,5 M\$ à l'exercice 2016-2017. Compte non tenu de la quote-part estimative de 2,8 M\$ (2017 – 3,0 M\$) du passif non capitalisé du Universities Academic Pension Plan (« UAPP ») qui revient au Banff Centre, le solde non affecté de l'excédent accumulé lié aux activités est de 19,0 M\$ (2017 – 18,5 M\$). Au 31 mars 2018, l'excédent accumulé lié aux activités non affecté comprenait l'investissement en immobilisations de 16,7 M\$ (2017 – 20,6 M\$). Au 31 mars 2018, l'excédent accumulé lié aux activités non affecté excluait l'investissement en immobilisations de 2,3 M\$ (2017 – déficit de 2,1 M\$). L'amélioration s'explique principalement par l'excédent lié aux activités de 0,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et le financement des immobilisations à long terme au moyen de prêts et d'emprunts, mais subira l'incidence défavorable du paiement final de montants dus relativement aux rénovations du Lloyd Hall.

Au 31 mars 2018, l'actif net affecté aux dotations a augmenté de 1,5 M\$ pour s'élever à 40,5 M\$, comparativement à 39,0 M\$ au 31 mars 2017. L'augmentation nette de l'actif net affecté aux dotations est attribuable aux nouvelles dotations et aux fonds de contrepartie.

Secteurs de risque important

- Économie : La conjoncture économique mondiale et canadienne et le ralentissement de l'économie de l'Alberta qui persiste pourraient avoir une incidence sur la capacité du Banff Centre à générer des produits et sur les dons qu'il reçoit. Bien que la récente dépréciation du dollar canadien ait eu une incidence favorable sur les produits tirés des conférences et des services hôteliers, le raffermissement du dollar canadien pourrait nuire aux produits. Une diminution importante des produits pourrait avoir une incidence sur la quantité de fonds disponibles pour le financement des programmes.
- Financement provincial et fédéral : le Comprehensive Institutional Plan du Banff Centre compense l'augmentation de 2 % dans le cadre de la subvention de fonctionnement de base du ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2021. Le ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta effectue actuellement un examen du financement qui pourrait avoir une incidence sur la répartition du financement entre les 26 institutions d'études postsecondaires de l'Alberta. Le Comprehensive Institutional Plan du Banff Centre assure également le financement continu de la plupart des autres programmes fédéraux

et provinciaux, et la reprise du financement annuel de la PLLI de 3,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Toute variation importante du financement provincial et fédéral actuel et futur aura une incidence correspondante sur la capacité du Banff Centre à financer la programmation artistique et les programmes de leadership.

- Salaires et avantages sociaux : La convention collective actuelle conclue avec le SCFP a une incidence sur une grande partie du personnel du Banff Centre et les charges annuelles. L'augmentation actuelle de 2 % du financement du gouvernement ne suffit pas à compenser la hausse des salaires et des avantages sociaux en fonction de l'avancement et des ajustements liés au coût de la vie prévus dans la convention collective actuelle, qui vient à échéance le 31 mars 2019.
- Financement de l'entretien des immeubles et de l'investissement : Le Banff Centre a déterminé que le financement reporté de l'entretien et de l'investissement est une des priorités les plus importantes. Afin de tenir compte de cette priorité, chaque année, le Banff Centre établit une répartition judicieuse des subventions accordées dans le cadre de l'IMP de la province de l'Alberta, utilise les facilités de crédit bancaire afin d'assurer le financement par location des dépenses d'investissement et utilise les

flux de trésorerie provenant des activités pour assurer le paiement des dépenses et le remboursement de la dette. Malgré les récentes augmentations des subventions accordées dans le cadre du IMP, le financement disponible pour les infrastructures ne répond pas aux besoins liés au financement reporté de l'entretien. Par conséquent, au cours du processus de planification de l'investissement annuel, la détermination des projets prioritaires est examinée rigoureusement.

- Stratégie liée à la technologie : La nouvelle orientation stratégique du Banff Centre nécessite des investissements importants et continus dans les technologies émergentes. Dans le passé, le Banff Centre a réussi à obtenir un financement ponctuel provenant de sources externes. Toutefois, de nombreuses ressources supplémentaires sont nécessaires pour soutenir complètement les initiatives de TI au cours des cinq prochaines années. Le financement par location a été utilisé pour financer certaines de ces dépenses et devrait être utilisé au besoin dans l'avenir.
- Investissements et dotations : Grâce à l'ajout de nouvelles dotations et de nouveaux fonds de contrepartie provenant du gouvernement fédéral, les fonds de dotation du Banff Centre continuent

de croître. La valeur des actifs liés aux dotations a considérablement augmenté, les marchés des capitaux à l'échelle mondiale ayant remonté des creux atteints au cours de l'exercice 2008-2009. Cependant, récemment, les marchés des capitaux ont connu une volatilité accrue, ce qui pourrait avoir une incidence sur les rendements des placements dans l'avenir.

- Passif non capitalisé au titre des prestations de retraite : Le Banff Centre et d'autres employeurs participent à l'UAPP. L'UAPP est un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui verse des prestations de retraite aux membres de la direction et du personnel professionnel du Banff Centre. Une évaluation actuarielle de l'UAPP a été effectuée en date du 31 décembre 2016 et les résultats ont été extrapolés jusqu'à l'exercice du Banff Centre clos le 31 mars 2018. La quote-part de l'obligation au titre des prestations de retraite attribuée au Banff Centre extrapolée jusqu'au 31 mars 2018 est de 2,8 M\$, soit une légère baisse par rapport à 3,0 M\$ en 2017.

Internationalisation

Une forte perspective globale est absolument essentielle pour garantir le haut niveau de qualité et de pertinence dans la formation d'artistes et de dirigeants. En moyenne, 25% des participants aux activités du Centre Banff sont de l'extérieur du Canada, chacun apportant leur pratiques et idées, les partageant avec le reste de leur cohorte d'apprenants. Peut-être plus important encore, cette présence internationale donne à nos participants l'occasion de construire et tirer avantage d'un réseau professionnel qui couvre la totalité du globe.

Conformément à son mandat, le Centre Banff continuera à attirer des participants et du financement à travers ses partenariats internationaux qui incluent le BMUKK Ministère fédéral de l'éducation, des arts et de la culture (Autriche); le Conseil australien des arts; Creative New Zealand; Le Ministère de la Culture de la Colombie; Institut Tomie Ohtake (Brésil); Le Fonds National pour la Culture et les Arts (FONCA Mexique); l'Institut français; le consulat de France; le Schubert and Modern Music Competition; English Speaking Union (UK); ainsi que Guangdong, la nouvelle province sœur de l'Alberta.

De plus, le Centre Banff exporte le Banff Centre Mountain Film and Book Festival World Tour à plus de 550 locations, dans plus de 40 pays autour du monde, atteignant un public de 550 000 personnes.



Technologies de l'information

Le Centre Banff est tributaire de l'infrastructure et des systèmes des technologies de l'information pour servir les artistes, les participants et le personnel de manière efficace et efficiente. À la suite d'un examen approfondi des technologies de l'information au Centre Banff en 2015-2016, il a été conclu que la maintenance d'une bonne partie de l'infrastructure et des systèmes n'avait pas été adéquate. Notre institution disposait par conséquent de versions plus anciennes de systèmes ou de logiciels, ne bénéficiant dans certains cas d'aucun soutien sur le plan technologique.

La protection et la sécurité de l'information sont des préoccupations de premier plan pour le Centre Banff. Il s'avère absolument nécessaire d'améliorer de manière continue nos pratiques en matière de sécurité afin de protéger nos actifs numériques; la protection de la vie privée des utilisateurs est un impératif absolu. Le coût lié à la protection adéquate des données sensibles augmente rapidement, et les solutions pour pallier ce problème ont besoin d'être mises à jour ou améliorées à un rythme plus rapide que par le passé.

Au titre du plan stratégique 2016-2021, le Centre Banff est à mi-chemin de la mise en œuvre d'un plan quinquennal visant la revitalisation de ses infrastructures et de ses applications d'entreprise. Il s'attaque ainsi à l'arriéré relatif aux infrastructures importantes et aux mises à niveau des applications.

Le financement de ces activités va nécessiter une somme d'environ 7,5 millions de dollars au cours de la période quinquennale commençant en 2016-2017. L'information relative au financement et au budget trouvée dans ce document reflète la portion de l'arriéré de 7,5 millions de dollars qui a été abordée en 2016-2017 et 2017-2018 et qui devrait continuer de l'être en 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Le Centre Banff reconnaît et favorise les partenariats avec d'autres institutions dans le système d'éducation des adultes et d'autres organisations de l'Alberta, afin de miser sur des solutions technologiques qui créent ou modifient la capacité, et qui réduisent les coûts dans la gestion des besoins en matière de technologies de l'information.

La planification pour 2018-2019 et les années subséquentes quant aux priorités énumérées ci-dessus sont résumés dans les sections ci-après.

Amélioration continue de nos pratiques en matière de sécurité afin de protéger nos actifs numériques et la vie privée des utilisateurs

Le Centre Banff a complété, en 2016-2017, une évaluation approfondie de la sécurité de l'information. Grâce à cette examen, le Centre Banff a établi un plan des priorités en matière d'améliorations et de la mise en œuvre de celles-ci.

Le conseil a approuvé en mai 2017 la politique du Centre Banff en matière de sécurité de l'information dans sa forme actuelle. Les principaux objectifs de la politique comprennent les éléments suivants

- Identifier les responsabilités afin de faire en sorte qu'un cadre de protection soit en place pour toutes les données dont le Centre Banff a la garde ou qui sont sous sa supervision;
- classer l'information en cinq catégories : Public (Public), Interne (Internal), Confidentiel (Confidential), Très confidentiel (Highly Confidential), ou Interdit (Prohibited);
- fournir une orientation aux utilisateurs quant à la procédure de stockage et de distribution de données relativement à de futures directives quant à l'incidence de chaque catégorie sur l'accès, le stockage et la diffusion;
- fournir une orientation quant à la façon de gérer une atteinte à la sécurité, dont les précisions sont décrites dans le document intitulé Information Security – Incident Response Plan Procedure.

On s'attend maintenant à ce que le Centre Banff se conforme pleinement à la nouvelle politique

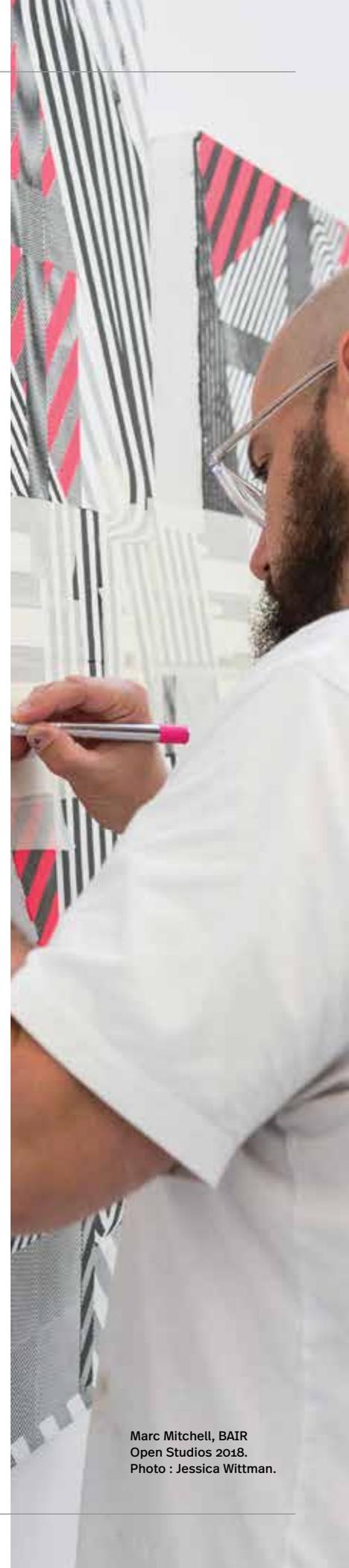
Plan quinquennal visant la revitalisation des applications en matière de d'infrastructures et d'entreprises

Les membres d'un nouveau comité directeur revitalisé en matière de TI ont commencé à se réunir en mars 2016. Le Comité se concentre sur l'établissement des priorités, l'affectation des ressources et la supervision des projets du Centre Banff dans le domaine des TI. Ce Comité a identifié un certain nombre de projets sur lesquels il faut se pencher au titre du plan quinquennal, dont la mise en œuvre a commencé en 2016-2017. On a constitué et évalué des dossiers de décision, en en ajoutant de nouveaux à tous les ans pour aider à la hiérarchisation des priorités, ce qui s'est traduit par la présentation de recommandations aux membres de la haute direction du Centre Banff qui les a approuvées. Les membres du Comité continuent encore de se rencontrer au moins toutes les deux semaines. On prévoit que la mise en œuvre du plan quinquennal de revitalisation des infrastructures et des applications d'entreprise sera complétée à la fin de 2020-2021. Un fournisseur pour un nouveau système d'information pour étudiants a été choisi en 2017-2018 et la mise en application du système est prévue pour l'automne 2019. Ceci facilitera grandement l'accès à l'information aux programmes et améliorera les processus d'inscription et les services aux participants pour les futurs artistes et dirigeants.

Partenariat avec le système d'éducation des adultes de l'Alberta

La participation du Centre Banff dans le projet de centre de données partagées s'est transformée dans un soutien aux projets ShareIT qui sont plus larges et collaboratifs. Les initiatives de centre de données partagées ont été remplacées par le projet de fournisseur de services informatiques virtuels de SharedIT. Le Centre Banff est également un membre participant actif dans les projets de SharedIT suivants : *End User Computing Hardware*, *VMWare Licensing*, et *Managed Security Services*.

Le Centre Banff continue d'exploiter les services de gestion des services de sécurité à travers le partenaire de la sécurité des informations informatiques de Service Alberta. Le processus de sélection de Service Alberta a permis au Centre Banff de trouver rapidement un partenaire en services de sécurité efficace tout en demeurant économique. Le fournisseur livre un système de gestion de l'environnement de la sécurité informatique afin d'évaluer activement les systèmes et infrastructure des systèmes TI du Centre Banff.



Marc Mitchell, BAIR
Open Studios 2018.
Photo : Jessica Wittman.

Plan d'immobilisations



Le Lloyd Hall
récemment rénové.
Photo : Tabitha Rhyason.

Le Centre Banff est une institution respectée à l'échelle mondiale dans les domaines des arts, de la culture et de l'éducation, ainsi qu'en centre de congrès. À titre d'institution unique en son genre proposant des programmes de création et d'apprentissage, le Centre Banff offre des programmes de formation novateurs destinés aux artistes et aux gestionnaires, en les inspirant pour qu'ils conçoivent et produisent des œuvres puissantes et aient des idées fortes, partagées avec le reste du monde. En conséquence, les principales installations et pièces d'équipement du Centre Banff revêtent une importance capitale pour soutenir et pour faciliter l'expérience optimale d'apprentissage des participants dans les domaines des arts, du leadership et des congrès.

Programmes d'entretien différé

En raison de l'âge des immeubles situés sur le campus, le coût du programme d'entretien différé des installations existantes continue de croître. Outre le fardeau financier que représente le programme d'entretien différé, il faut mentionner le fait que de nombreuses installations de notre campus ont besoin d'être mises à niveau afin de répondre aux besoins des programmes qui ont une incidence sur les artistes, le gestionnaires, le corps professoral et le personnel.

La confirmation de subvention récente pour le *Advanced Capital Maintenance and Renewal Grant for the Roofing and Glazing Program* assure un financement essentiel pour ces projets, et un financement accru du PMI au cours des dernières années a donné un certain répit dans d'autres secteurs. Même avec des augmentations récentes, le financement disponible pour l'infrastructure ne rencontre pas les besoins du programme d'entretien différé. La hiérarchisation des projets doit être bien étudiée au cours du processus de planification annuelle des immobilisations.

La liste qui suit donne des exemples de priorités en matière de réparations, de mises à jour et améliorations et de remplacements nécessaires pour une variété d'installations résidentielles et de formation à l'intérieur des projets d'entretien différé du Centre Banff :

- Amélioration et rénovation intérieures nécessaires ainsi que remplacement du revêtement de sol;
- Améliorations requises pour être conforme au code de sécurité et d'incendie courant;
- L'accessibilité sans obstacle au campus;
- Remplacement de l'éclairage de sécurité et les appareils d'éclairage des sorties, ainsi que d'autres composants électriques importants;

- Pallier les lacunes en matière d'infrastructures technologiques;
- Programme de réparation et remplacement des ascenseurs;
- Effectuer les réparations essentielles dans les appartements du personnel;
- Remplacer l'équipement essentiel utilisé pour le cinéma, les médias, le théâtre, la musique, les arts visuels, les installations de loisirs, les chambres et les services de restauration;
- Remplacer et mettre à niveau des composants de chauffage, de ventilation et de climatisation, y compris le remplacement des pompes, des moteurs et des systèmes de contrôle.

Outre la planification annuelle, l'exercice de planification stratégique de 2015-2016 prévoyait une évaluation des besoins à long terme, qui s'est soldée par des recommandations adoptées dans le Plan stratégique 2016-2017 du Centre Banff. Cet exercice comprenait un cadre de travail qui vise à s'attaquer à l'entretien différé et une hiérarchisation des projets d'immobilisations à court terme.

Financement par emprunt du programme d'entretien différé, des travaux exigés en matière de technologies de l'information et de l'équipement essentiel.

Au titre du processus de planification stratégique de 2015-2016, le Centre Banff a passé en revue ses exigences en matière de technologie de l'information et ses équipements essentiels pour lesquels il n'existe aucune source de financement. Le plan adopté nécessite du financement bancaire sous forme de crédit renouvelable d'une valeur maximale de 10 millions de dollars qui a été autorisé par le ministère de l'éducation postsecondaire de l'Alberta en 2016-2017. Au cours de 2017-2018, le crédit renouvelable a été utilisé pour le financement des dépenses en immobilisations. L'amortissement et les intérêts liés à ces dépenses en immobilisations à venir ainsi que le financement correspondant ont été consignés dans le présent rapport.

Projets prioritaires

Les projets énumérés ci-après, ayant trait aux installations nécessitant des restaurations et des mises à niveau importantes, ont été identifiés comme faisant partie d'un plan directeur plus large pour le campus. Dans le but de rencontrer les objectifs institutionnels tous les projets devraient, idéalement,

être complétés à l'intérieur d'une période de 10 ans, suivant un financement approprié provenant du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral ou du secteur public. Ces installations font partie intégrante de nos projets en matière de programmes et d'inscriptions. Les lacunes qu'elles présentent et les problèmes de sécurité qu'elles comportent sont décrits en détail dans le système de gestion de l'information relative aux immeubles et au terrain de l'Alberta (*Alberta Infrastructure's Building and Land Information Management System* [BLIMS]). Étant donné l'échéancier proposé ainsi que le niveau d'incertitude quant au financement de ces projets prioritaires, les engagements financiers en lien avec ces projets n'ont pas été formulés parmi les informations sur le budget contenues dans le présent document.

Priorité n° 1 : Complexe consacré aux arts de la scène et à l'apprentissage -Étape 1- Travaux de conservation et nouvelle construction

Estimation du projet : 45 millions de dollars.

Capacité supplémentaire : nouveau théâtre de 350-400 places avec un système de projection numérique à la fine pointe de la technologie, foyer commun agrandi, de nouveaux espaces d'ateliers de danse, restauration du Théâtre Eric Harvie.

Date prévue d'achèvement des travaux : Printemps 2022 (tenant compte d'un engagement et d'un appui ponctuel du gouvernement)

Le complexe abritant le théâtre Eric Harvie, le théâtre Margaret Greenham et l'aile Laslo Funtek,

consacrée à l'enseignement, est l'un des plus anciens du campus du Centre Banff. Inauguré en 1967, il est depuis des décennies le principal lieu consacré à l'apprentissage et abrite la plus grande salle de spectacles de la vallée de la Rivière Bow. Compte tenu de son âge, de l'absence de mise à niveau et du rôle crucial qu'il joue dans notre programmation, ce complexe, qui est utilisé de manière intensive, a maintenant besoin de réparations et de travaux de mises à niveau représentant une grande partie des coûts liés au plan d'entretien différé de l'institution. Ces travaux s'avèrent nécessaires dans le but de répondre aux besoins actuels et futurs des participants aux activités du Centre Banff; ces derniers utilisent les installations pour leurs expériences d'apprentissage et de formation et, dans bien des cas, pour développer et présenter leurs travaux au public.

Le Centre Banff a récemment repris un dialogue avec le gouvernement de l'Alberta dans le but d'assurer le financement de la province pour ce projet d'une importance cruciale dans sa forme actuelle ou modifiée. Le Centre Banff a l'intention de demander du financement au gouvernement du Canada et au secteur privé dès qu'il aura obtenu du financement de la province.

La rétroaction sur l'analyse de rentabilisation obtenue des divers paliers de gouvernements et d'autres donateurs potentiels indique que, bien que la nécessité de l'accomplissement des travaux soit reconnue, une mise à l'échelle est également nécessaire par rapport à la visée initiale et au projet

de construction, en développant des plans de restauration qui peuvent être échelonnés ainsi qu'une plus grande harmonisation avec les besoins de la programmation. En conséquence, le Centre Banff a revu ses plans et révisé les échéances du projet et propose désormais de procéder en deux étapes comme le présent document l'indique (Priorités 1 et 2). Le financement provenant du gouvernement de l'Alberta est la base de l'obtention du soutien financier provenant d'autres sources pour l'Étape 1.

L'Étape 1 implique le redéveloppement de l'aile d'enseignement Laslo Funtek déjà existante, incluant le Théâtre Margaret Greenham avec un espace redessiné. La configuration des sièges serait flexible en disponibilité pour un auditoire allant de 100 à 400 spectateurs avec une tribune télescopique. Le plan prévoirait aussi un éclairage complet et une qualité du son couvrant toute la salle, un parquet flottant, des capacités de projection de présentations de films, des caméras et microphones installés à des endroits judicieux afin de permettre des enregistrements et des retransmissions en direct de grande qualité. Un nouveau foyer d'accueil partagé serait construit pour assurer plus d'espace pour le public, permettre des présentations artistiques et une expérience améliorée pour l'auditoire. De nouvelles salles de classe pour la danse seraient construites pour offrir un espace d'entraînement pour les programmes de danse du Centre Banff.

L'espace construit rencontrerait les besoins artistiques et de programmation ayant pour but de soutenir le développement créatif ainsi que la participation du public. L'espace pourrait aussi soutenir tous les niveaux de pédagogie pour les artistes, techniciens et communication. La conception de l'espace serait également en harmonie avec le milieu naturel du Centre Banff à l'intérieur du premier parc national du Canada. L'infrastructure offert par ce projet appuierait toutes les disciplines et les plus hautes exigences techniques. L'espace conçu serait construit avec une souplesse de capacité d'auditoire qui pourrait être aisément configuré à un coût raisonnable offrant une grande variété d'auditoires et de différents types de performances.

L'Étape 1 impliquerait aussi la restauration du Théâtre Eric Harvie et des espaces du foyer qui rénoverait et dynamiserait la capacité des installations. Le point central de cette rénovation serait d'augmenter grandement l'accessibilité, retirer les sièges actuels, reconstruire le parquet du théâtre améliorant ainsi les lignes de visibilité et l'expérience du spectateur. L'espace rénové donnerait un théâtre de 650-725 sièges. Le foyer serait agrandi avec de nouvelles finitions et un nouvel éclairage visant à améliorer le passage d'audience. L'espace agrandi permettrait de relocaliser les toilettes et offrant un espace pour les présentations artistiques publiques et des opérations d'hospitalité et d'accueil.

Un des buts majeurs du projet global est de respecter les normes en santé et sécurité à travers tout l'édifice.

Priorité 2 : Complexe consacré aux arts de la scène et à l'apprentissage -Étape 2- Renouvellement des immobilisations

Estimation du projet : 30 millions de dollars

En plus de la rénovation du Théâtre Eric Harvie et des espaces et du foyer telle que décrite plus haut, le Centre Banff essaie d'obtenir le renouvellement des fonds des immobilisations PMI dans le but d'améliorer l'infrastructure et les équipements dans les coulisses, de remplacer les composants mécaniques et électriques vieillissants et d'ajouter une capacité de projection numérique au Théâtre.

Un des objectifs majeurs de ce projet est de corriger les lacunes fonctionnelles et de respecter les normes en santé et sécurité à travers tout l'édifice.

Priorité 3 : Logement abordable pour le personnel et pour les stagiaires -travaux de conservation et nouvelle construction

Estimation de projet : 23 millions de dollars

Capacité additionnelle : augmentation et amélioration de la capacité d'offre en résidence dans le but de réaliser les initiatives stratégiques, incluant une croissance prévue des stages comme étant la conséquence du projet de complexe consacré aux arts de la scène et à l'apprentissage.

Date prévue d'achèvement : 2019-2020 (en tenant compte de l'appui ponctuel du gouvernement)

La crise du logement abordable que vivent Banff et la vallée de Bow

est bien connue dans l'ensemble du pays. Le recrutement et la rétention du personnel constituent des défis pour le Centre Banff (un des plus importants employeurs de Banff), en raison d'un taux d'inoccupation de zéro pour cent et de loyers extrêmement élevés. Il est également difficile pour le Centre d'attirer des stagiaires qui participent à des activités visant l'acquisition de nouvelles compétences dans le secteur des arts et de la culture. Ce projet ne répondra pas seulement aux besoins du Centre Banff, mais il comportera également de nombreux avantages pour la collectivité, en allégeant la pression que constituent pour la ville de Banff et pour la vallée de Bow les problèmes de logement abordable. Le Centre Banff poursuit ses investissements dans l'offre de solutions de logement abordable et grandement subventionné pour son personnel et ses stagiaires.

Le projet, présentement à l'étape de la planification et de la faisabilité, permettra d'ajouter quelque 110 nouvelles unités de logement, en plus de remplacer plusieurs unités existantes, et de remettre à neuf et de réaménager les chambres dans la résidence de style dortoir existante sur le site, afin d'accroître la capacité d'accueil et la fonctionnalité. Des rencontres de discussions et de planification sont en cours avec les intervenants, et le Centre Banff se prépare à soumettre une demande auprès du ministère des personnes âgées et du logement ainsi que du ministère de l'enseignement supérieur dans le but d'obtenir des investissements de la part du gouvernement provincial.

Donateurs



Measha Brueggergosman
en spectacle au
Midsummer Ball du
Centre Banff en 2017.
Photo : Rita Taylor.

Supporters du Centre des Arts de Banff

À travers leur générosité et investissements dans le Centre des Arts de Banff, le gouvernement, les donateurs, les commanditaires et autres supporters contribuent à inspirer des artistes et des dirigeants à apporter leur contribution unique à la société.

Gouvernement de l'Alberta

Alberta Advanced Education
Alberta Culture and Tourism
Alberta Foundation for the Arts

Gouvernement du Canada

Patrimoine canadien
Conseil des arts du Canada

Supporters à vie

La section ci-après est publiée en reconnaissance des supporters dont les contributions cumulatives au Centre Banff ont été de 100 000 \$ ou plus au 31 mars 2018. Les montants ci-dessous représentent les fonds effectivement reçus et ne comprennent pas ceux qui doivent être reçus au cours des années à venir.

10 millions de dollars et plus

Fondations

The Kahanoff Foundation

Particuliers

James S. Kinnear and Friends

1 million de dollars – 4 999 999 \$

Entreprises

BP Canada Energy Group ULC
Enbridge Inc.
Husky Energy Inc.
Nexen Energy ULC
RBC Royal Bank
Shaw Communications Inc.

Shell Canada Limited
TD Bank Group

Fondations

David Spencer Endowment
Encouragement Fund
J.W. McConnell Family Foundation
The Jarislowsky Foundation
Max Bell Foundation
Suncor Energy Foundation
Donateurs Anonymes (2)

Particuliers

Edwards Family
Margaret and Jim Fleck
Yolande* and Howard* Freeze
Estate of Dorothy Jean Harvie
Glen and Ann Sather and Family
Rosetta* and Mario* Stella

Organisation/Associations

National Geographic Society
Rural Alberta Development Fund †

500 000 \$ - 999 999 \$

Entreprises

Autodesk
BMO Financial Group
Cenovus Energy Inc.
Chevron Canada Limited
CIBC
Encana Corporation
The Globe and Mail
Great-West Life, London Life, and Canada Life
Imperial
Maclab Development Group Maclab Properties Group
The North Face
Power Corporation of Canada
Repsol Oil and Gas Canada Inc.
Rogers Communications
TELUS
TransAlta Corporation
TransCanada Corporation

Fondations

The Bumper Foundation
Eldon and Anne Foote Fund at Edmonton
Community Foundation

Particuliers

Margaret and David Fountain
Jamie and Brenda Mackie
Barbara* and John* Poole and Family
Alison Rice*
Kim and Jeff van Steenberg
Vladimir and Yachlyo Wolodarsky

250 000 \$ - 499 999 \$

Entreprises

Azimuth Capital Management
Banff Airporter Inc.
Clif Bar and Company
CMH Heli-Skiing and Summer Adventures
Coca-Cola Refreshments Canada Company
ConocoPhillips Canada
Deuter
Gulf Canada Resources Limited †
Investors Group
J. Vair Anderson Jewellers
Lafarge
Lake Louise Ski Resort and Summer Gondola
Masters Gallery Ltd.
Nabisco Brands Ltd.
New Balance
Nortel Networks Corporation †
Outdoor Research
Patagonia
Pattison Outdoor Advertising
PCL Construction Group Inc.
Pengrowth Energy Corporation
Petzl
Rolex Canada Ltd.
Scotiabank
Sun Life Financial Canada
World Expeditions
Yamaha Canada Music Ltd.

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and John Hecht Memorial Foundation
 Calgary Flames Foundation
 Calgary Foundation
 Carolyn Sifton Foundation
 Edmonton Community Foundation
 The Nat Christie Foundation †
 Sir Jack Lyons Charitable Trust

Particuliers

Christine and David Anderson
 Peter and Sheila Bentley
 Andrea Brussa
 Pat and Connie Carlson
 Cyril and Elizabeth Challice
 Peter Crockford
 Jackie Flanagan
 Susan Glass and Ami Thorsteinson
 Rebecca and Harley* Hotchkiss and the Hotchkiss Foundation
 John and Sheilagh Langille
 Jens Lindemann, CM
 Bobbye Ruth* and Dewitt L. Potter*
 Bryan Price and Christine Choi
 Joan and Marshall Williams
 Estate of Evelyn Wood
 Donateurs Anonymes

100 000 \$ - 249 999 \$

Entreprises

Alliance Pipeline AMEX Canada Inc.
 Anadarko Petroleum Corporation †
 ARC Resources Ltd.
 ATB Corporate Financial Services
 B&E Electronics Ltd.
 Banff and Lake Louise Tourism
 Bergans of Norway
 Big Rock Brewery
 Bird Construction Company Limited
 Blake, Cassels and Graydon LLP
 Brewster Travel Canada
 Calgary Herald
 Canada House Gallery
 Canadian Natural Resources Limited

Canadian North
 Canadian Pacific Limited †
 Canadian Utilities Limited, an ATCO Company
 CanWest Global Communications Corp. †
 Cavendish Investing Ltd.
 CBN Commercial Solutions
 Corus Entertainment Inc.
 Cushe Footwear
 Dentons-Canada
 Devon Canada Corporation
 Diana Paul Galleries
 EPCOR
 Genstar Development Company †
 Horizon North Logistics Inc.
 House of Persian Rugs
 James Richardson and Sons Limited
 Kicking Horse Coffee Company
 Kun Shoulder Rest Inc.
 Lehigh Hanson Materials Limited
 Luscar Ltd.
 Mammot MEC
 Molson Coors Canada
 Mountain Galleries at the Fairmont
 MSR – Mountain Safety Research
 National Bank
 NBCUniversal
 Norton Rose Fulbright
 NOVA Chemicals Corporation
 OneWest Event Design
 Oboz Footwear
 Parkland Fuel Corporation
 Pengrowth Management Ltd.
 Petro-Canada †
 Progress Energy Canada Ltd.
 Rozsa Petroleum Ltd.
 Sidley Austin LLP
 St. Joseph Communications
 Teck Resources Limited
 Trimac Transportation Services
 Union Pacific Resources Inc. †
 Weyerhaeuser
 Xerox Canada Ltd.
 Donateurs Anonymes

Fondations

The Alvin and Mona Libin Foundation
 Appel Family Foundation
 The Asper Foundation
 The Cadmus Fund at Calgary Foundation
 Clifford E. Lee Foundation
 Flair Foundation
 Nickle Family Foundation
 R. Howard Webster Foundation
 The Slight Family Foundation
 The W. Garfield Weston Foundation
 William and Nona Heaslip Foundation
 Donateurs Anonymes

Particuliers

Irene M. Bakker
 Belzberg Family
 Adriana and Stephan Benediktson
 Children of Sheila and Peter Bentley
 Bruce and Carol Bentley
 Linda Black, Q.C. and Douglas Black, Q.C.
 Alice Chan and Chen Fong
 Estate of Frederick Louis Crosby
 Michael B.C. Davies*
 In Memory of Ilona Diener
 Jim Dinning and Evelyn Main
 Bryce and Nicki Douglas
 Ed Eberts
 Jan and Larry Fichtner
 Chris and Mary Fong
 Sandra and Ernie Green
 Frances Harley and Raul Urtasun
 Dick and Lois Haskayne
 Donald K. Johnson and Anna McCowan-Johnson
 Michael M. and Sonja Koerner
 Jeff Kovitz and Micheline Maylor
 Joshua Lavigne
 Peggy and David Leighton, OC
 Jeanne and Peter* Loughheed
 Estate of Jeanne MacQueen
 Allan Markin, OC
 F. Richard Matthews*
 Vickie and Russell McKinnon, Q.C.
 Brent McLean and Sheila Wappel-McLean

Viviane and Jay Mehr
 Estate of Ruby Mercer
 Gay Mitchell and Archie McIntosh
 Janice and Earle O'Born
 Aldo and Elizabeth Parisot
 Jim and Sandra Pitblado
 Denise Poley, Marc Langlois, Jean Mogensen, Marni Virtue, Steve de Keijzer
 Robyn and Gord Ritchie
 Evalina Schmidtke
 Toshimi and William Sembo
 Carolyn* and David Tavender, Q.C.
 Jay and Adam Waterous
 Catharine Whyte*
 Leonora Woods* in memory of Lt.-Col. J.H. Woods
 Donateurs Anonymes (3)

Organisations/Associations

Alpine Club of Canada
 Calgary Philharmonic Players Association
 Siksika First Nation Development Fund

Montant non divulgué

Alice Schultz
 Betty Schultz

* décédé

† non-actif

Supporters 2017-2018

En reconnaissance des donateurs et des supporters qui ont versé des contributions au Centre Banff entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018. Les montants ci-dessous représentent les fonds effectivement reçus et ne comprennent pas ceux qui doivent être reçus au cours des années à venir.

1 million de dollars et plus

Fondations

Suncor Energy Foundation

250 000 \$ - 499 999 \$

Entreprises

Husky Energy Inc.

Particuliers

Rosetta* and Mario* Stella

100 000 \$ - 249 000 \$

Entreprises

BMO Financial Group
 Clif Bar and Company
 The Globe and Mail
 The North Face
 RBC Royal Bank
 Shell Canada Limited
 TD Bank Group

Fondations

David Spencer Endowment Encouragement Fund
 The Slaight Family Foundation

Particuliers

Kim and Jeff van Steenberg

50 000 \$ - 99 000 \$

Entreprises

Aimia
 Azimuth Capital Management
 Chevron Canada Limited
 Masters Gallery Ltd.
 Oboz Footwear
 Parkland Fuel Corporation
 Power Corporation of Canada
 Rab

Fondations

Edmonton Community Foundation
 Donateurs Anonymes

Particuliers

Pat and Connie Carlson
 Jen and Larry Fichtner
 Margaret and Jim Fleck
 Sandra and Ernie Green
 Estate of Adam S. Hedinger

30 000 \$ - 49 000 \$

Entreprises

Banff Airporter Inc.
 Big Rock Brewery
 BP Canada Energy Group ULC
 Buff
 Deuter
 Mammot
 Mountain Galleries at the Fairmont
 Mountain House
 OneWest Event Design
 PETZL
 TransAlta
 Yeti Coolers

Fondations

Harrison McCain Foundation
 Hnatyshyn Foundation
 Sir Jack Lyons Charitable Trust
 The Walrus Foundation

Particuliers

Christine and David Anderson
 Bruce and Carol Bentley
 John and Sheilagh Langille
 Jens Lindemann, CM
 Rick Miller
 Robyn and Gord Ritchie

20 000 \$ - 29 999 \$**Entreprises**

Banff and Lake Louise Tourism
 Coca-Cola Refreshments Canada Company
 ConocoPhillips Canada
 Investors Group
 Kicking Horse Coffee Company
 Lake Louise Ski Resort and Summer Gondola
 World Expeditions

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and John Hecht Memorial Foundation
 The Azrieli Foundation
 Evenko Foundation
 Rebecca Hotchkiss and Harley Hotchkiss* and the Hotchkiss Family Foundation
 Jarislowsky Fraser Partners Foundation

Particuliers

Jeff Boyd
 Chris and Mary Fong
 Dick and Lois Haskayne
 Brent McLean and Sheila Wappel-McLean
 Gay Mitchell and Archie McIntosh
 Gordon and Jill Rawlinson
 Donateurs Anonymes (2)

10 000 \$ - 19 999 \$**Entreprises**

Amazon
 BIRD Construction and Company Limited
 Blake, Cassels and Graydon LLP
 Boréale Explorers
 Bow Valley Power
 The Camera Store
 Canada House Gallery
 Canadian Natural Resources Limited
 Carter-Ryan Gallery
 CBN Commercial Solutions
 Coast Mountain Sports
 Kootenay Mountain Culture Magazine
 Loch Gallery
 Maclab Development Group Maclab Properties Group
 Mawer Investment Management
 MEC
 Nikon Canada
 Osprey Packs
 Seven Generation Energy Ltd.
 Thomson Reuters
 Donateurs Anonymes

Fondations

The Alvin and Mona Libbin Foundation
 Banff Canmore Community Foundation
 Flair Foundation
 George Family Fund at Gift Funds Canada

Particuliers

Don and Laura Althoff
 Christine Armstrong and Irfhan Rawji
 Buck Braund
 Andrea Brussa
 David Cooke
 Vito Culmone
 Edna and Richard Cushman
 John R. Lacey
 Nancy Lever and Alex Pochmursky
 Jamie and Brenda Mackie
 Letha J. MacLachlan, Q.C. and John Ridge

Jeff and Marilyn McCaig
 In Honour of Amelia Madro
 Bryan Price and Christine Choi
 Janice Price and Ian Findlay
 Rick and Brune Sinneave
 Marg and Ron* Southern
 Shirley and Greg Turnbull
 David T. Weyant Q.C. and Charlene Anderson
 In honour of R.S. Williams and Sons Company

6 000 \$ - 9 999 \$**Organisation/Association**

Alpine Club of Canada

Entreprises

The Cookbook Co. Cooks
 Helly Hansen Leisure Canada Inc.
 Rocky Mountain Books
 Yamnuska Mountain Adventures

Particuliers

Judy and Herman Cooper
 David French
 Sutton Graham
 Paul Hardy
 Todd Hawkwood
 Christopher Head
 Debra and Brian Heald
 Andy Kenins and Heather Kaine
 Tim and Alana Kitchen
 Debra and Darrell Law
 Jeanne and Peter* Loughheed
 Trina McQueen
 Ron Moppett
 Patricia Norbert Morgenstern
 Lois Polzin
 Ben Rogers
 Eric Rolheiser
 Kathleen and Richard Sendall
 David and Astrid Tupper
 Nancy and Andrew Wiswell
 Vladimir and Yachiyo Wolodarsky

1 000 \$ - 5 999 \$**Entreprises**

ARC Resources Ltd.
 Backroad Mapbooks
 Barry Shaw Entertainment Inc.
 Bellstar Hotels and Resorts
 Blu's
 Christine Klassen Gallery
 Circa Vintage Art Glass Inc.
 Dan Sparks and Associates
 DaveandJenn
 Experticity
 Fjällräven North America
 Gerry Thomas Photo Journey Ltd
 Goldman Sachs Matching Gift Program
 Hughes Fine Art
 Jarvis Hall Fine Art
 Julbo
 Lake O'Hara Lodge
 Lululemon Athletica
 Magic Places Cycling Adventures
 Mountain Life Media Inc.
 Mt. Norquay Ski Resort
 Netherlands Investments Company of Canada Limited
 Nordstrom
 Norseman Outdoor Specialist
 Post Hotel and Spa
 Qiviuk/Jacques Cartier Clothier
 Rocky Mountain Books
 Sherpa Adventure Gear
 Ski Banff Lake Louise Sunshine
 Slate Fine Art Gallery
 Susan Kun Jewellery Design
 Van Ginkel Art Gallery
 W2 Gallery Ltd.
 Wallace Galleries Ltd.
 Willock and Sax Galleries
 Donateur Anonyme

Fondations

Amber Webb-Bowerman Memorial Foundation
 Birks Family Foundation
 The Bumper Foundation

Calgary Foundation
 Hicks Memorial Fund at Calgary Foundation
 Jackman Foundation
 Mactaggart Third Fund
 Peter and Dorothea McDonnell Fund at Edmonton Community Foundation
 The Smith Vanstokkom Foundation
 William and Nona Heaslip Foundation
 Donateurs Anonymes (2)

Particuliers

Kim Anderson
 Gail Andrew and Richard Haagsma
 Janet Annesley
 Gail Asper and Michael Paterson
 Irene M. Bakker
 Bakstad Stone Family
 Jenny Belzberg
 Bill Blais
 Estate of Lois H. Burke-Gaffney
 Jonathan Chia
 Michael Code
 Michael Colborne
 Chris Cran
 Matthew Cunning and Susanna Durlacher
 Maria David-Evans
 Linda and Owen De Bathe
 John Dean
 Cindy Delpart
 Amy Dryer
 Bob and Mary Jane Espey
 Mario Evamy
 Brian and Stephanie Felesky
 Bunny* and John Ferguson
 Bill and Ruby Fisher
 Jennifer Fraser
 David and Janice Gardner
 Trevor and Cindy Gardner
 Dante Gatti
 Susan Glass and Arni Thorsteinson
 Eric Harvie and Marian Johnston-Harvie
 Ross and Nancy Hayes
 Samuel Hayes
 Barry Heck and Beth Reimer-Heck

Paul and Sandra Hellyer
 Glenda Hess
 Kameko Higa
 Elmer Hildebrand – Golden West Broadcasting Ltd.
 Daniel Hitchens
 Ron Holdsworth and Constance Hunt
 Diane and Daryl Howard
 Ashley, Susan, and Tony James
 Penelope Jensen
 Neil, Naomi, Sofia, Jake Johnston
 Jolliffe and Godlonton Families
 Vernon and Barbara Jones
 Jillaine Jurchuk
 Valerie and Clarence Kapay
 Maureen and Joe Katchen
 Mark Kidner
 Hong-Yol and Soo-Ok Kim
 Rob and Jennifer King
 Zelma Kiss and Christopher McAviney
 Margot and David Kitchen
 Rich Kruger
 Sharon and Jerry Kuder
 Judith LaRocque and André Lavoie
 Doug and Maree Leighton
 Peggy and David Leighton, OC
 D'Arcy Levesque
 Stephen Livergant and Glenda Campbell
 Satwant Lota
 MacDonald Family
 Andrew MacNiven and Sarah Black
 Andy Mah
 Sharon Martens
 M. Ann McCaig
 John McCall
 Mike and Jennifer McMillan
 Keith McMullen
 Jeff Meunier
 Ross Middleton
 Laura Millard
 Arliss Miller
 Jack* and Anne Mirtle
 David Miyauchi and Mary MacRae
 Jason Montemurro and Patricia Szmolyan
 Alan and Gerry Moon

Patricia Moore
 Angela Morgan
 Alan Murdock
 Annah Nelsen-Feeney
 Judy and Gordon Paterson
 Lynn and Bobbie Patrick
 Scott Plear
 In Moemory of Mary Margaret Rae
 Craig Richards
 Jeri-Lynn and Lauren Robertson
 Michael Ross
 Pat Ruby
 Jung-Suk Ryu
 Lucy Schappy
 Michael and Stacy Scott
 Darwin Smith
 Jane and S.G. Snyder
 Ryan Stasynec
 James Stuart
 Rob Symonds
 Janice Tanton
 David Taylor
 Kyler Tebbutt
 Dea Varga
 D. Grant Vingoe
 Jackson and Tracy von der Ohe
 Barry Weiss
 Stephen Weiss and Deborah Marshall
 Bruce Welch
 Norma and Ron Westcott
 Dustin Westling
 William Williams
 Reid Wundke
 Donateurs Anonymes (3)

Autres supporteurs et autres partenaires

The Benevity Community Impact Fund
 Banff Canmore Community Foundation
 Calgary Foundation
 CanadaHelps
 Edmonton Community Foundation
 Gift Funds Canada
 Toronto Arts Council
 United Way of Calgary and Area
 United Way Toronto and York Region

* décédé

† non-actif

Organisations/Associations

Association of Canadian Mountain Guides
 Canmore Folk Music Festival Society
 University of Alberta
 Whyte Museum of the Canadian Rockies

Montant non divulgué

Alice Schultz
 Betty Schultz



Open Studios, Singer
Songwriter Residency 2017,
Cayley Thomas, guitare/voix.
Photo : Rita Taylor.

États financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des gouverneurs du
Banff Centre

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Banff Centre, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018, et les états consolidés des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Banff Centre au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités de fonctionnement, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé de la situation financière**

Au 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 459 \$	9 886 \$
Créances et subventions à recevoir (note 5)	6 162	3 793
Stocks et charges payées d'avance	714	1 420
	<u>21 335</u>	<u>15 099</u>
Effets à recevoir et charge reportée (note 6)	687	682
Placements à long terme (note 3)	58 461	58 629
Immobilisations (note 7)	145 421	137 862
	<u>225 904 \$</u>	<u>212 272 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 795 \$	8 389 \$
Produits constatés d'avance et dépôts (note 8)	3 014	3 014
Apports reportés (note 9)	10 429	7 914
Prêts et emprunts (note 11)	1 862	3 273
	<u>24 100</u>	<u>22 590</u>
Prêts et emprunts (note 11)	15 996	28
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 12)	2 948	3 137
Apports reportés à long terme (note 9)	19 849	22 588
Apports investis en immobilisations reportés (note 10)	106 360	109 511
	<u>169 253</u>	<u>157 854</u>
Actif net		
Excédent accumulé lié aux activités (note 14)	16 175	15 461
Dotations (note 15)	40 476	38 957
	<u>56 651</u>	<u>54 418</u>
	<u>225 904 \$</u>	<u>212 272 \$</u>

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Signé au nom du conseil des gouverneurs du Banff Centre,

 Président du conseil des gouverneurs

 Présidente-directrice générale du Banff Centre

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	Prévisions budgétaires 2018 (note 20)	Données réelles 2018	Données réelles 2017
Produits			
Subventions du gouvernement de l'Alberta (note 16)	23 233 \$	20 765 \$	20 589 \$
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales (note 16)	3 600	3 605	3 322
Ventes, locations et services	29 145	29 865	29 120
Droits de scolarité et frais connexes	3 242	2 739	2 588
Dons et autres subventions	6 157	5 391	6 172
Revenus de placement (note 17)	4 149	3 203	1 308
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	4 165	4 247	4 306
	73 691	69 815	67 405
Charges			
Programmation artistique et de leadership (note 22)	28 040	24 062	23 157
Soutien institutionnel	15 460	14 379	13 084
Exploitation des installations et charges connexes	13 227	14 398	13 413
Activités auxiliaires	16 866	16 262	16 520
	73 593	69 101	66 174
Excédent des produits sur les charges	98	714	1 231
Actif net au début de l'exercice		54 418	50 412
Dotations et autres transferts (note 15)		1 519	2 775
Actif net à la fin de l'exercice		56 651 \$	54 418 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé des flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	714 \$	1 231 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 7)	6 248	5 922
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	(4 247)	(4 306)
Variation des passifs au titre des avantages sociaux futurs	(189)	(154)
Autres ajustements sans effet sur la trésorerie	19	(4)
Variation des éléments suivants :		
Créances et subventions à recevoir	(410)	1 157
Stocks et charges payées d'avance	706	(170)
Créditeurs et charges à payer	(832)	(498)
Produits constatés d'avance et dépôts	-	(52)
Apports reportés	(4 852)	679
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de fonctionnement	<u>(2 843)</u>	<u>3 805</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations (note 7)	(12 569)	(8 735)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(12 569)</u>	<u>(8 735)</u>
Activités de placement		
Ventes (achats) de placements à long terme, montant net	359	(2 700)
Rendements réalisés des placements du fonds de dotation, déduction faite des distributions	1 128	979
Autres rendements réalisés des placements non affectés	134	265
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	<u>1 621</u>	<u>(1 456)</u>
Activités de financement		
Émission de débentures à long terme	14 000	-
Produit des transactions de vente et de cession-bail (note 7)	2 587	-
Apports de capital reportés à long terme reçus	2 288	3 274
Dotations et transferts (note 15)	1 519	2 737
Variation de la facilité de fonctionnement remboursable à vue	(1 940)	3 260
Remboursements de principal sur le prêt à long terme	(90)	(94)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>18 364</u>	<u>9 177</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 573	2 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 886	7 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>14 459 \$</u>	<u>9 886 \$</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent les éléments suivants :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	994 \$	670 \$
Fonds du marché monétaire et certificats de placement garanti	13 465	9 216
	<u>14 459 \$</u>	<u>9 886 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé des flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	714 \$	1 231 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 7)	6 248	5 922
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	(4 247)	(4 306)
Variation des passifs au titre des avantages sociaux futurs	(189)	(154)
Autres ajustements sans effet sur la trésorerie	19	(4)
Variation des éléments suivants :		
Créances et subventions à recevoir	(410)	1 157
Stocks et charges payées d'avance	706	(170)
Créditeurs et charges à payer	(832)	(498)
Produits constatés d'avance et dépôts	-	(52)
Apports reportés	(4 852)	679
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de fonctionnement	<u>(2 843)</u>	<u>3 805</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations (note 7)	(12 569)	(8 735)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(12 569)</u>	<u>(8 735)</u>
Activités de placement		
Ventes (achats) de placements à long terme, montant net	359	(2 700)
Rendements réalisés des placements du fonds de dotation, déduction faite des distributions	1 128	979
Autres rendements réalisés des placements non affectés	134	265
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	<u>1 621</u>	<u>(1 456)</u>
Activités de financement		
Émission de débentures à long terme	14 000	-
Produit des transactions de vente et de cession-bail (note 7)	2 587	-
Apports de capital reportés à long terme reçus	2 288	3 274
Dotations et transferts (note 15)	1 519	2 737
Variation de la facilité de fonctionnement remboursable à vue	(1 940)	3 260
Remboursements de principal sur le prêt à long terme	(90)	(94)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>18 364</u>	<u>9 177</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 573	2 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 886	7 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>14 459 \$</u>	<u>9 886 \$</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent les éléments suivants :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	994 \$	670 \$
Fonds du marché monétaire et certificats de placement garanti	13 465	9 216
	<u>14 459 \$</u>	<u>9 886 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 1 Pouvoir et mission

Le conseil des gouverneurs du Banff Centre (qui exerce ses activités sous la raison sociale « Banff Centre for Arts and Creativity ») (le « Banff Centre ») est une personne morale qui exerce ses activités en vertu de la *Post-Secondary Learning Act* de l'Alberta. Le Banff Centre est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonéré d'impôts.

Le Banff Centre est le plus important institut de formation supérieure en arts et en leadership au Canada qui offre un apprentissage et un perfectionnement professionnel fondamentalement axés sur l'enseignement des arts multidisciplinaires et leur création, les programmes d'arts autochtones et de leadership, la culture des montagnes et le développement du leadership.

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière

a) États financiers consolidés

Ces états financiers sont préparés sur une base consolidée et comprennent les comptes du Banff Centre et de The Banff Centre Foundation, qui est sous le contrôle du Banff Centre et dont les activités consistent exclusivement à soutenir les activités du Banff Centre. La fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonérée d'impôts.

b) Normes comptables pour le secteur public (« NCSP ») et utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux NCSP, incluant les normes de la série 4200. L'évaluation de certains actifs et passifs est subordonnée à la réalisation d'événements à venir; par conséquent, la préparation de ces états financiers exige l'utilisation d'estimations, qui peuvent varier des résultats réels. La direction du Banff Centre s'appuie sur son jugement pour établir ces estimations. La juste valeur des placements, le passif au titre des avantages sociaux futurs, l'amortissement des immobilisations, l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés, les pertes de valeur potentielles des immobilisations et les charges à payer sont les éléments les plus significatifs basés sur ces estimations. La direction est d'avis que les estimations qui en découlent sont dans les limites raisonnables de l'importance relative et conformes aux principales méthodes comptables résumées ci-après.

c) Évaluation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers du Banff Centre sont généralement évalués comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût après amortissement
Placements à long terme – fonds gérés à l'externe	Juste valeur
Placements à long terme – fonds gérés à l'interne	
Instruments de capitaux propres	Juste valeur
Autres	Coût après amortissement
Créances, subventions et effets à recevoir	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Prêts et emprunts	Coût après amortissement

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)**c) Évaluation des actifs et des passifs financiers (suite)**

Les placements gérés à l'externe comprennent tous les fonds gérés par The Banff Centre Foundation et par d'autres fondations qui gèrent des actifs au nom du Banff Centre. Les placements gérés à l'externe comprennent également tous les fonds gérés au sein du Banff Centre par des conseillers en placement externes. Les placements gérés à l'externe peuvent être constitués d'instruments de capitaux propres, d'obligations, de fonds du marché monétaire et d'autres placements à taux d'intérêt fixe ou variable.

Tous les actifs financiers évalués au coût après amortissement font l'objet de tests de dépréciation annuels. Lorsqu'un actif financier est déprécié, une perte de valeur est constatée. Lorsque la valeur comptable d'un actif financier évalué au coût après amortissement a été réduite pour tenir compte d'une moins-value, cette réduction n'est pas reprise même lorsque la valeur de l'actif remonte par la suite.

Pour les instruments financiers évalués au coût après amortissement, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour calculer les produits ou les charges d'intérêts. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges. Les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. L'achat et la vente de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la date de transaction.

La direction évalue les obligations contractuelles pour déterminer l'existence de dérivés incorporés et choisit d'évaluer la totalité du contrat à la juste valeur ou d'évaluer séparément la valeur de la composante dérivée lorsque les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées aux caractéristiques et aux risques économiques du contrat lui-même. Les contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers pour les besoins normaux du Banff Centre en matière d'achat, de vente ou de consommation ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs financiers. Le Banff Centre ne détient pas de dérivés incorporés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance proche, soit de moins de trois mois à partir de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks destinés à être revendus sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, laquelle correspond au prix de vente estimatif déduction faite des coûts de la vente. Les stocks destinés à la consommation sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moindre des deux montants. Le coût est calculé principalement selon la méthode du coût moyen pondéré.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)****f) Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût, qui inclut les montants directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur et à l'amélioration des actifs. Le coût des immobilisations inclut les frais indirects attribuables à l'activité de construction et de développement ou de mise en valeur, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs. Les immobilisations, sauf les biens en cours de développement ou de mise en valeur, sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Aménagements du terrain	20 ans
Bâtiments et améliorations	50 ans
Matériel, mobilier et logiciels	De 4 à 15 ans

Les biens en cours de développement ou de mise en valeur ne sont pas amortis jusqu'à ce que le projet soit presque terminé et que l'actif soit mis en service. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles futurs au titre de la location à la date de passation du contrat, en excluant les frais accessoires (p. ex., les assurances, les frais d'entretien, etc.), et sont amortis selon la même méthode et en vertu des mêmes modalités que les catégories d'actifs décrites ci-dessus. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les œuvres d'art, trésors historiques et collections sont passés en charges dès leur acquisition et ne sont pas constatés à titre d'immobilisations, car une estimation raisonnable des avantages futurs liés à ces immobilisations ne peut être effectuée. Le coût de ces collections est présenté à la note 7.

La valeur des immobilisations est réduite lorsque la conjoncture indique que ces immobilisations ne contribuent plus à la capacité du Banff Centre de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Le montant net des réductions de valeur est passé en charges dans l'état des résultats.

g) Comptabilisation des produits

Tous les produits sont comptabilisés au moyen de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants perçus d'avance au titre des droits de scolarité, des frais et de la vente de biens et de services sont classés en produits constatés d'avance et comptabilisés dans les produits au moment où les biens sont livrés ou les services sont fournis.

Le Banff Centre comptabilise les apports au moyen de la méthode du report et il constate les subventions publiques, les dons et autres subventions tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les dons et les subventions non publiques proviennent de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif du secteur privé. Ces fonds et les subventions gouvernementales peuvent être non affectés ou affectés au fonctionnement, aux dotations ou aux immobilisations.

Les apports non afférents aux immobilisations et non affectés sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou au cours de l'exercice où les fonds sont promis au Banff Centre si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)**g) Comptabilisation des produits (suite)**

Les apports non afférents aux immobilisations grevés d'une affectation d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les montants grevés d'une affectation d'origine externe ne peuvent être utilisés qu'aux fins établies par des parties externes.

Les apports afférents aux immobilisations grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés en apports reportés jusqu'à ce que les montants soient investis dans les immobilisations; ces montants sont alors transférés dans les apports investis en immobilisations reportés.

Les apports investis en immobilisations reportés sont constatés à titre de produits au cours des périodes où l'amortissement connexe des immobilisations financées est comptabilisé. Les tranches connexes de la charge d'amortissement des immobilisations et de l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés sont rattachées afin d'indiquer que la charge d'amortissement a fait l'objet d'un financement externe.

Les revenus de placement incluent les dividendes et les revenus d'intérêts, les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements ainsi que les gains et les pertes non réalisés sur les placements.

Les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les montants doivent être conservés à titre d'actifs nets ou ne doivent pas être investis sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces affectations incluent les apports effectués à titre de dotations. Tout revenu de placement attribuable à ces fonds qui doit être maintenu en permanence est également constaté à titre d'augmentation directe de l'actif net lié aux dotations.

Les gains et pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur d'instruments financiers dont les revenus de placement ne sont pas affectés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au règlement, le gain ou la perte cumulé doit être reclassé de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats.

Les revenus provenant de placements affectés aux dotations sont inscrits conformément aux affectations établies par les donateurs; ils sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état des résultats lorsque les fonds sont utilisés. Les revenus de placement associés à d'autres apports affectés sont également comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état des résultats lorsque les fonds sont utilisés.

Les dons en nature de biens et de services sont comptabilisés à la juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Bien que les bénévoles et le personnel consacrent beaucoup de temps chaque année à aider le Banff Centre, la valeur de leurs services n'est pas comptabilisée en produits et en charges dans les états financiers, car la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

h) Conversion des devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change estimatif à la date de la transaction. Les valeurs comptables des actifs et des passifs monétaires et les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur reflètent les taux de change à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les écarts de change découlant de la reconversion sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)****i) Avantages sociaux futurs**

Le Banff Centre participe avec d'autres employeurs au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants des employeurs, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

La charge au titre des pensions de retraite de l'UAPP est déterminée selon une évaluation actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est attribuée à chaque participant en fonction du pourcentage respectif des gains ouvrant droit à pension. Les gains ou pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière.

Le Banff Centre n'a pas assez d'information relative aux régimes sur le RPRFP pour suivre les normes applicables aux régimes à prestations déterminées. Par conséquent, la charge au titre des pensions de retraite comptabilisée à l'égard du RPRFP se compose des cotisations de l'employeur au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle qui devraient financer les avantages futurs du régime.

j) Adoption de nouvelles normes comptables

Au 1^{er} avril 2017, le Banff Centre avait adopté les normes suivantes de façon prospective :

SP 2200, « Information relative aux apparentés ». Ce chapitre définit ce qu'on entend par un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux apparentés et aux opérations entre apparentés, y compris les principaux dirigeants et les membres de la famille immédiate.

SP 3420, « Opérations interentités ». Ce chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

SP 3210, « Actifs ». Ce chapitre fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet.

SP 3320, « Actifs éventuels ». Ce chapitre définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels.

SP 3380, « Droits contractuels ». Ce chapitre définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels.

L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Banff Centre. L'adoption du chapitre SP 3420 n'a pas donné lieu à un changement de méthode comptable pour le Centre.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

k) Modifications comptables futures

En juin 2015, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié SP 3430, « Opérations de restructuration ». Cette norme comptable est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2018. SP 3430, « Opérations de restructuration », définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs transférés dans le cadre d'une opération de restructuration. La direction évalue actuellement l'incidence, le cas échéant, de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.

Note 3 Placements à long terme

	2018	2017
Placements à long terme – non affectés aux dotations	17 985 \$	19 672 \$
Placements à long terme – affectés aux dotations	40 476	38 957
	<u>58 461 \$</u>	<u>58 629 \$</u>
Placements au coût après amortissement :		
Certificats de placement garanti (« CPG »)	<u>10 719 \$</u>	<u>6 068 \$</u>
Placements à la juste valeur :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus aux fins de placement et dans des comptes de courtage	3 918	3 979
Obligations du gouvernement canadien	8 360	10 478
Obligations de sociétés	6 586	7 482
Placements en titres de capitaux propres	28 878	30 622
	<u>47 742</u>	<u>52 561</u>
	<u>58 461 \$</u>	<u>58 629 \$</u>

Se reporter à la note 4 pour des explications sur l'évaluation de la juste valeur. Les placements autres que les obligations ou autres placements à revenu fixe sont considérés comme des éléments du niveau 1 dont la juste valeur est évaluée selon les prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Les obligations et autres placements à revenu fixe inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des éléments de niveau 2 dont la juste valeur est évaluée selon les données du marché autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour le placement, directement ou indirectement.

Les placements à la juste valeur comprennent un portefeuille en fonds communs dans lequel The Banff Centre Foundation a une participation représentée par des parts en fonds communs et toute distribution qui en découle. Le placement en fonds communs se compose de plusieurs placements collectifs sous-jacents sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'obligations du gouvernement canadien, d'obligations de sociétés ainsi que d'actions canadiennes, américaines et internationales. La répartition des avoirs en fonds communs correspond aux catégories indiquées plus haut.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 4 Gestion des risques financiers**

Le Banff Centre est exposé à divers risques financiers, notamment les risques de marché (risque de prix, risque de change et risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité; ces risques touchent principalement les placements du Banff Centre. Afin de gérer ces risques, le Banff Centre investit dans un portefeuille diversifié de placements constitué selon les politiques de placement établies qui définissent les risques et les objectifs de rendement. Selon ses politiques de placement, le Banff Centre a pour objectif à long terme de maximiser le pouvoir d'achat que lui procurent ses actifs de placement une fois qu'il a déboursé les sommes requises pour couvrir ses besoins courants. Les objectifs financiers propres au Banff Centre sont de se constituer un revenu stable et constant permettant d'atteindre ses objectifs, de réaliser une appréciation du capital en évitant les risques excessifs de sorte que la valeur des placements poursuive sa croissance en termes réels au fil du temps et d'atténuer les risques grâce à la diversification.

Le Banff Centre n'utilise pas de contrats de change ni aucun autre type d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Le Banff Centre est exposé aux risques suivants :

a) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments. Afin de gérer ce risque à l'égard des placements, le Banff Centre a mis en place des politiques et procédures qui régissent la composition, la diversification, les limites de l'exposition, la qualité du crédit et la mesure de la performance.

Les placements sont décrits à la note 3. Le risque de prix touche tout particulièrement les placements en titres de capitaux propres pour lesquels une variation de 1 % de la valeur aurait une incidence de 289 \$.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable de placements à long terme libellés en monnaies diverses et la sensibilité de ces placements à une variation de 1 % de la valeur de la monnaie.

	Valeur comptable	Incidence d'une variation de 1 %
Placements en dollars canadiens	40 368 \$	– \$
Placements en dollars américains	9 477	95
Placements en autres devises	8 616	86
	58 461 \$	181 \$

Le risque de change associé aux instruments financiers autres que les placements est négligeable.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 4 Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque lié aux revenus du Banff Centre, lequel découle des fluctuations et du degré de volatilité des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt sur les prêts et les emprunts du Banff Centre et sur les placements en obligations est négligeable puisque les taux sont généralement fixes et à long terme. Une variation des taux d'intérêt aurait cependant une incidence sur le cours de marché des obligations. Il existe un risque de taux d'intérêt sur les autres instruments portant intérêt, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement garanti, étant donné que plusieurs ont des taux d'intérêt variables et d'autres instruments ont des taux fixes dont la durée à l'échéance est relativement courte au moment où ils doivent être renouvelés. La valeur comptable de ces instruments à court et à long terme s'élève à 28,1 M\$; l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt se chiffrerait donc à 281 \$ annuellement. Cette évaluation de la sensibilité ne tient pas compte du fait que certains instruments sont assortis de taux fixes pour de plus longues périodes, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les échéances des placements portant intérêt détenus par le Banff Centre :

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Rendement de marché moyen
	%	%	%	%
Comptes productifs d'intérêts	100,0	—	—	1,70
Fonds du marché monétaire	100,0	—	—	1,10
Certificats de placement garanti	84,9	15,1	—	1,70
Obligations de sociétés et de gouvernements canadiens	0,8	30,2	69,0	2,60

d) Risque de crédit

Le Banff Centre est exposé au risque de crédit lié aux placements, lequel découle du défaut éventuel d'une contrepartie, d'un débiteur ou d'un émetteur de respecter ses obligations contractuelles. Afin de gérer ce risque, le Banff Centre a établi une politique de placement qui prévoit des normes quant à la qualité minimale du crédit et des limites pour les émetteurs.

Le tableau suivant présente la notation du crédit des placements détenus par le Banff Centre :

	2018	2017
A ou supérieure	91,0 %	89,0 %
BBB	9,0 %	11,0 %

Les créances du Banff Centre sont assujetties au risque de crédit normal en raison de la nature des clients et des donateurs du Banff Centre. La valeur comptable de ces débiteurs reflète l'évaluation, par la direction, du risque de crédit lié à ces clients et donateurs.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 4 Gestion des risques financiers (suite)****e) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Banff Centre ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Le Banff Centre gère ses liquidités de façon active en considérant ses flux de trésorerie selon une perspective hebdomadaire et à long terme et en mettant en œuvre des stratégies de gestion de la dette. La politique du Banff Centre vise à assurer qu'il dispose de ressources suffisantes provenant des soldes de trésorerie, des flux de trésorerie ou des facilités bancaires inutilisées afin de s'acquitter de toutes ses obligations à leur échéance. Comme il est indiqué à la note 11, le Banff Centre dispose de facilités de crédit, y compris des lettres de crédit totalisant 14,2 M\$, qui lui permettent de s'assurer d'avoir des liquidités disponibles pour répondre aux exigences financières actuelles et prévues. Au 31 mars 2018, un montant de 3,9 M\$ (2017 – 3,4 M\$) était à payer en vertu de ces facilités de crédit.

f) Juste valeur

Dans la mesure du possible, le Banff Centre évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif en se fondant sur des données observables sur le marché. Les justes valeurs sont classées dans différents niveaux hiérarchiques en fonction des données qu'utilisent les techniques d'évaluation :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés actifs auxquels le Banff Centre a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données non observables pour l'actif ou le passif.

Si les données utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées dans plus d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs, alors l'évaluation de la juste valeur est classée dans son intégralité au même niveau que la donnée du plus bas niveau (le niveau 3 était le plus bas) ayant une importance pour l'évaluation dans son intégralité. Le Banff Centre comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière durant laquelle le changement est survenu.

Note 5 Créances et subventions à recevoir

	2018	2017
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	3 418 \$	2 895 \$
Subvention, sommes à recevoir des participants et autres créances	2 744	898
	<u>6 162 \$</u>	<u>3 793 \$</u>

Les créances sont non garanties et ne portent pas intérêt. Aucun montant important n'était en souffrance depuis plus de 90 jours aux 31 mars des exercices considérés.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 6 Effets à recevoir et charge reportée**

	2018	2017
Valeur actualisée des sommes avancées à RMCHA	621 \$	593 \$
Intérêts courus	26	26
Charge reportée	40	63
	687 \$	682 \$

Le Banff Centre a avancé un total de 673 \$ à Rocky Mountain Cooperative Housing Association (« RMCHA ») en contrepartie du droit de louer 42 unités d'hébergement. En décembre 2005, les modalités des effets ont été modifiées de manière à cesser l'accumulation des intérêts. Les effets sont non garantis et remboursables en décembre 2019. Les obligations contractuelles en vertu de ces contrats de location-exploitation sont incluses dans la note 13.

Les effets à recevoir sont actualisés. L'écart d'actualisation est amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge reportée est amortie sur la période de location.

Note 7 Immobilisations

	2018				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Biens en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	168 545 \$	38 039 \$	11 229 \$	220 615 \$
Entrées dans le patrimoine	–	–	972	12 835	13 807
Transferts de biens en cours de développement ou de mise en valeur	–	21 891	2 004	(23 895)	–
	2 802	190 436	41 015	169	234 422
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 660	52 353	27 740	–	82 753
Charge d'amortissement	17	3 655	2 576	–	6 248
	2 677	56 008	30 316	–	89 001
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	125 \$	134 428 \$	10 699 \$	169 \$	145 421 \$

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 7 Immobilisations (suite)

	2017				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Biens en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	168 545 \$	37 265 \$	468 \$	209 080 \$
Entrées dans le patrimoine	–	–	774	10 761	11 535
	<u>2 802</u>	<u>168 545</u>	<u>38 039</u>	<u>11 229</u>	<u>220 615</u>
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 633	48 994	25 204	–	76 831
Charge d'amortissement	27	3 359	2 536	–	5 922
	<u>2 660</u>	<u>52 353</u>	<u>27 740</u>	<u>–</u>	<u>82 753</u>
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	<u>142 \$</u>	<u>116 192 \$</u>	<u>10 299 \$</u>	<u>11 229 \$</u>	<u>137 862 \$</u>

Information sur les flux de trésorerie

	2018	2017
Total des entrées d'immobilisations	13 807 \$	11 535 \$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition, à l'exclusion de la cession-bail	–	(45)
Variation des soldes créditeurs associée aux entrées d'immobilisations	(1 238)	(2 755)
Sorties de trésorerie affectées aux entrées d'immobilisations	<u>12 569 \$</u>	<u>8 735 \$</u>

Au cours de l'exercice, le Banff Centre a conclu deux opérations de cession-bail dans le cadre desquelles les éléments liés à la cession-bail représentaient les immobilisations. Le tableau suivant présente le produit reçu.

	2018	2017
Matériel et mobilier	827 \$	– \$
Mobilier du Lloyd Hall	1 760	–
	<u>2 587 \$</u>	<u>– \$</u>

Les immobilisations qui font l'objet d'un contrat de cession-bail sont comptabilisées à leur valeur comptable et les passifs liés au contrat de location ont été comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Aucun profit et aucune perte n'a été comptabilisé.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 7 Immobilisations (suite)****Information supplémentaire**

Le terrain est loué auprès du gouvernement du Canada. Le contrat de location actuel arrivera à expiration le 31 juillet 2043 et il est renouvelable.

Le matériel, le mobilier et les logiciels incluent les véhicules, le mobilier, les agencements, le matériel informatique, les logiciels, d'autre matériel et les coûts de mise en œuvre liés aux logiciels.

Au 31 mars 2018, le coût des immobilisations incluait un montant d'environ 2,6 M\$ (2017 – 45 \$) se rapportant à des actifs visés par des contrats de location-acquisition. La charge d'amortissement liée aux actifs visés par des contrats de location-acquisition pour l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élève à 0,2 M\$ (2017 – 0 \$). Au 31 mars 2018, l'amortissement cumulé comprenait un montant de 0,2 M\$ (2017 – 0 \$) lié aux actifs visés par des contrats de location-acquisition.

La quasi-totalité des travaux de rénovation du Lloyd Hall ont été achevés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 et, par conséquent, un transfert correspondant d'un montant de 23,3 M\$ a été effectué hors des biens en cours de développement ou de mise en valeur vers les catégories d'immobilisations suivantes : bâtiments et améliorations et matériel, mobilier et logiciels.

Le Banff Centre détient des collections permanentes de documents de bibliothèque et d'œuvres d'art. En raison de la nature subjective de ces actifs, ils ne sont pas inclus dans les immobilisations. Aucun élément n'a été ajouté aux collections permanentes en 2018 (2017 – 8 \$). Au 31 mars 2018, le coût historique cumulatif de ces actifs qui n'avait pas été inscrit à l'actif était de 1,6 M\$ (2017 – 1,6 M\$).

Note 8 Produits constatés d'avance et dépôts

	2018	2017
Dépôts pour hébergement	1 842 \$	2 128 \$
Autres ventes et services	1 172	886
	<u>3 014 \$</u>	<u>3 014 \$</u>

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 9 Apports reportés

Les apports reportés sont des sommes non investies grevées d'affectations externes qui comprennent des subventions, des dons et des revenus de placement tirés du fonds de dotation. La quasi-totalité des apports et des produits reportés destinés au fonctionnement sont affectés à la programmation artistique, aux programmes de leadership et au soutien financier offert aux participants. Les autres apports reportés sont affectés à des projets d'investissement.

	2018			2017
	Fonctionnement	Investissement en immobilisations	Total	Total
Solde au début de l'exercice	28 548 \$	1 954 \$	30 502 \$	26 995 \$
Subventions et apports reçus ou à recevoir	1 850	4 271	6 121	9 442
Revenus de placement affectés (note 17)	3 008	36	3 044	3 690
Apports constatés à titre de produits de fonctionnement :				
Subventions et apports	(4 200)	(979)	(5 179)	(5 946)
Revenus de placement affectés (note 17)	(3 114)	–	(3 114)	(1 190)
Transferts visant à financer l'acquisition d'immobilisations (note 10)	–	(1 096)	(1 096)	(2 489)
Solde à la fin de l'exercice	26 092	4 186	30 278	30 502
Tranche à court terme des apports reportés	8 036	2 393	10 429	7 914
Apports reportés à long terme	18 056 \$	1 793 \$	19 849 \$	22 588 \$

Note 10 Apports investis en immobilisations reportés

Les apports investis en immobilisations reportés représentent les apports et les subventions non amortis reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports investis en immobilisations reportés est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats. Les variations du solde des apports investis en immobilisations reportés se présentent comme suit :

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	109 511 \$	111 328 \$
Transferts des apports reportés visant l'acquisition d'immobilisations (note 9)	1 096	2 489
Produits découlant de l'amortissement	(4 247)	(4 306)
Solde à la fin de l'exercice	106 360 \$	109 511 \$

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 11 Prêts et emprunts

	Échéance	Taux d'intérêt (%)	2018	2017
Débeture à payer à l'Alberta Capital Financing Authority	Juin 2027	2,06	14 000 \$	– \$
	Novembre 2019			
Contrats de location-acquisition	à janvier 2023	2,90 à 3,20	2 538	41
Facilité de fonctionnement remboursable à vue	À vue	Taux préférentiel de la RBC	1 320	3 260
			17 858	3 301
Moins : dette à court terme			1 862	3 273
Prêts et emprunts à long terme			15 996 \$	28 \$

Le 15 février 2017, le Banff Centre a reçu l'approbation de la province de l'Alberta, sous la forme d'un décret, pour emprunter jusqu'à 14,0 M\$ auprès de l'Alberta Capital Finance Authority (l'« ACFA ») pour une durée maximale de 10 ans afin de financer les rénovations du Lloyd Hall, l'une des installations de résidence du Banff Centre. Le 15 juin 2017, les contrats juridiquement contraignants ont été signés et le Banff Centre a reçu un produit de 14,0 M\$. Seuls les intérêts sont à payer pour les deux premières années, le capital et les intérêts étant à payer au cours des huit années suivantes. La débeture est garantie par une convention de sûreté générale de premier rang qui inclut les biens du Banff Centre, à l'exception des biens loués ou acquis au moyen de la facilité de location disponible auprès de la Banque Royale du Canada (« RBC ») décrite ci-après.

Le Banff Centre a des facilités d'emprunt disponibles auprès de la RBC qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue aux fins des besoins de fonctionnement généraux et une facilité de location renouvelable aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les emprunts sur la facilité renouvelable remboursable à vue peuvent être prélevés sous forme de prêts et de lettres de garantie. Le montant global des emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue ne peut excéder 12,0 M\$, et la facilité de location à elle seule est limitée à 10,0 M\$. La facilité renouvelable remboursable à vue porte intérêt au taux préférentiel de la RBC, et toute lettre de garantie émise et en cours est assujettie à des frais. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement des contrats de location sont établis au moyen d'ententes distinctes au moment de chaque prélèvement. La facilité d'emprunt disponible auprès de la RBC est garantie par des biens loués ou acquis au moyen de la facilité et d'une créance de second rang liée aux autres biens du Banff Centre. Les contrats de location-acquisition et les montants prélevés sur les facilités de la RBC sont présentés dans le tableau ci-dessus. La facilité de fonctionnement remboursable à vue a été utilisée en tant que financement-relais afin d'être remplacée par des emprunts sur la facilité de location qui n'ont pas été finalisés avant le 31 mars 2018.

Le Banff Centre a également des facilités d'emprunt disponibles auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue de 2,0 M\$ aux fins des besoins de fonctionnement généraux et une facilité de lettre de crédit de 0,2 M\$ sur laquelle les prélèvements se font sous la forme de lettres commerciales de crédit. Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue portent intérêt au taux préférentiel de la CIBC, et toute lettre commerciale de crédit émise et en cours est assujettie à des frais. Au 31 mars 2018, des lettres commerciales de crédit de 75 \$ (2017 – 75 \$) étaient émises et en cours en vertu des facilités de la CIBC.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, les charges d'intérêts sur les prêts et les emprunts se sont élevées à 181 \$ (2017 – 32 \$). Les charges d'intérêts correspondent approximativement à l'intérêt payé au cours de chacun des deux exercices et sont incluses dans le poste « Soutien institutionnel » selon le classement des charges par activité.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 11 Prêts et emprunts (suite)

Le tableau suivant présente les paiements de capital et d'intérêts.

	Capital	Intérêts	Total
2019	1 862 \$	365 \$	2 227 \$
2020	1 369	344	1 713
2021	2 206	301	2 507
2022	2 240	249	2 489
2023	2 025	199	2 224
Par la suite	8 156	426	8 582
	<u>17 858 \$</u>	<u>1 884 \$</u>	<u>19 742 \$</u>

Note 12 Passifs au titre des avantages sociaux futurs

	2018	2017
Quote-part de l'obligation au titre des prestations de l'UAPP	2 765 \$	3 014 \$
Congé administratif accumulé	183	123
	<u>2 948 \$</u>	<u>3 137 \$</u>

Le Banff Centre participe, avec d'autres employeurs, au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants du Banff Centre, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

a) RPRFP

Puisque le Banff Centre ne dispose pas de suffisamment d'information sur le RPRFP pour se conformer aux normes comptables relatives aux régimes à prestations déterminées, il comptabilise le régime conformément aux normes relatives aux régimes à cotisations déterminées. La charge au titre des pensions de retraite de 1,4 M\$ (2017 – 1,2 M\$) comptabilisée pour le RPRFP comprend donc les cotisations du Banff Centre au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle desquels devraient découler les avantages futurs du régime. La charge au titre des pensions de retraite est comptabilisée dans les coûts directs avec les salaires concernés et est comptabilisée dans toutes les catégories de charges de l'état des résultats.

Une évaluation actuarielle du RPRFP a été effectuée en date du 31 décembre 2016, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2017, le RPRFP a déclaré un excédent actuariel de 1 276,0 M\$ pour l'ensemble du régime. L'évaluation actuarielle précédente du RPRFP a été effectuée le 31 décembre 2014, laquelle a permis de déceler un déficit, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, le RPRFP a déclaré un excédent actuariel de 303,0 M\$.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 12 Passifs au titre des avantages sociaux futurs (suite)****b) UAPP**

L'UAPP est un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs destiné au personnel enseignant et aux autres salariés admissibles. Une évaluation actuarielle de l'UAPP a été effectuée en date du 31 décembre 2016, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'à l'exercice clos le 31 mars 2018 du Banff Centre. La quote-part du passif au titre des prestations de retraite attribuée au Banff Centre d'après ses cotisations au régime était estimée à 2,8 M\$ au 31 mars 2018 (2017 – 3,0 M\$). Le Banff Centre a comptabilisé sa quote-part de la charge au titre des pensions de retraite de 1,1 M\$ (2017 – 1,2 M\$).

Les hypothèses actuarielles importantes qui ont permis de calculer l'obligation au titre des prestations constituées de l'UAPP pour l'ensemble du régime ainsi que la quote-part de l'obligation au titre des prestations et du coût des prestations attribuée au Banff Centre s'établissent comme suit :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 mars	24 362 \$	25 071 \$
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %
Coûts des prestations pour les exercices clos les 31 mars	963 \$	968 \$
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %
Croissance moyenne de la rémunération	3,00 %	3,00 %
Durée moyenne estimative du reste de la carrière	10,6 ans	10,8 ans

Le déficit actuariel de l'UAPP pour les années de service antérieures au 1^{er} janvier 1992 est comblé en partie par le gouvernement de l'Alberta au moyen de cotisations additionnelles équivalant à 1,25 % des salaires. Le solde de cotisations nécessaires pour éliminer le déficit actuariel du régime d'ici le 31 décembre 2043 correspond à 2,90 % des salaires (2017 – 3,54 %) et est partagé également entre l'employeur et les employés. Au 31 mars 2018, la quote-part de l'obligation au titre du déficit actuariel de l'UAPP revenant au gouvernement de l'Alberta s'élevait à 244,2 M\$ (2017 – 293,6 M\$).

c) Congé administratif

À la fin du mandat de la présidente-directrice générale et chef de la direction, le Banff Centre lui accorde des jours de congé payé accumulés pendant la période d'emploi. Le salaire et les avantages en vigueur à la fin du mandat sont payés pour la durée du congé. Avec l'approbation du conseil, la présidente-directrice générale sortante peut choisir de recevoir un montant forfaitaire.

Le Banff Centre a comptabilisé pour le congé administratif une charge au titre des avantages de 60 \$ (2017 – 60 \$). Au 31 mars 2018, le passif au titre des prestations constituées était de 183 \$ (2017 – 123 \$), et aucune prestation n'a été payée ni n'a fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. Aucun actif n'est mis de côté pour capitaliser le passif puisque le Banff Centre prévoit utiliser son fonds de roulement pour honorer cette obligation future.

Note 13 Obligations contractuelles

Afin de répondre à ses besoins de consommation d'électricité, le Banff Centre a conclu, en janvier 2015, une entente d'approvisionnement à long terme avec un fournisseur d'électricité pour la période du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2020, à un tarif de 0,0489 \$ par kilowattheure; cette entente est assujettie à des exigences de consommation minimale et maximale.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 13 Obligations contractuelles (suite)

Le Banff Centre est partie à une entente avec RMCHA (se reporter à la note 6) en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 42 unités d'habitation jusqu'en décembre 2019. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 48 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel et des participants des programmes au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cette obligation contractuelle (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 1,0 M\$.

Le Banff Centre est partie à une entente avec YWCA Banff en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 12 unités d'habitation jusqu'en septembre 2019. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 8 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cette obligation contractuelle (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 145 \$.

Comme il est présenté à la note 11, le Banff Centre a également des obligations contractuelles liées aux contrats de location-acquisition qui prévoient des paiements de capital et d'intérêts à verser jusqu'à l'exercice clos le 31 mars 2023.

Le tableau qui suit présente un sommaire des obligations contractuelles en vertu de contrats de location-acquisition et de location-exploitation.

	Contrats de location liés à RMCHA et à YWCA	Autres contrats de location-exploitation	Contrats de location-acquisition – capital et intérêts	Total
2019	670 \$	90 \$	614 \$	1 374 \$
2020	478	15	615	1 108
2021	–	1	600	601
2022	–	–	582	582
2023	–	–	317	317
Total au 31 mars 2018	1 148 \$	106 \$	2 728 \$	3 982 \$

Note 14 Excédent accumulé lié aux activités

Les variations de l'excédent accumulé se présentent comme suit :

	Non affecté	Déficit de l'UAPP (note 12)	2018	2017
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités au début de l'exercice	18 475 \$	(3 014) \$	15 461 \$	14 230 \$
Excédent des produits sur les charges	714	–	714	1 231
Ajustement des prestations au titre de l'UAPP	(249)	249	–	–
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	18 940 \$	(2 765) \$	16 175 \$	15 461 \$

L'excédent accumulé lié aux activités comprend un montant de 16,7 M\$ (2017 – 20,6 M\$) correspondant à la portion de l'excédent investie dans les immobilisations.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 15 Dotations**

	2018	2017
Dotations au début de l'exercice	38 957 \$	36 182 \$
Apports et autres transferts	1 519	2 775
Dotations à la fin de l'exercice	<u>40 476 \$</u>	<u>38 957 \$</u>

Les dotations, qui sont permanentes, sont détenues pour le bénéfice exclusif du Banff Centre et se composent de dons grevés d'affectations externes et de fonds de contrepartie remis par Patrimoine canadien dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture. Au 31 mars 2018, le solde des dotations comprenait le cumul des fonds de contrepartie reçus dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation de 13,7 M\$ (2017 – 13,0 M\$). Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, les apports comprenaient un montant de 660 \$ (2017 – 898 \$) en fonds reçus dans le cadre du programme de contrepartie.

Les dotations sont gérées conformément aux ententes convenues entre le Banff Centre et les donateurs individuels, et les revenus de placement sont utilisés aux diverses fins établies par les ententes et le conseil des gouverneurs du Banff Centre. Les dotations sont détenues par The Banff Centre Foundation et The Banff Canmore Community Foundation (une fondation publique de bienfaisance non apparentée). Le tableau suivant présente les soldes.

	2018	2017
The Banff Centre Foundation	32 336 \$	30 817 \$
The Banff Canmore Community Foundation	8 140	8 140
	<u>40 476 \$</u>	<u>38 957 \$</u>

En vertu de la Post-Secondary Learning Act de l'Alberta, le Banff Centre a le pouvoir de modifier les conditions assorties aux dotations s'il s'agit de :

Prévenir la distribution des produits tirés du fonds de dotation afin d'éviter des fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation;

Permettre un prélèvement sur le capital du fonds de dotation afin d'éviter les fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation si le conseil des gouverneurs croit que le prélèvement est avantageux pour le Banff Centre et ne diminue pas la valeur à long terme du fonds.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 16 Subventions gouvernementales

	2018	2017
Subvention de fonctionnement de base du ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta	17 481 \$	17 138 \$
Autres subventions du gouvernement de l'Alberta :		
Ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta	3 062	3 287
Ministère de la Culture et du Tourisme de l'Alberta	222	160
Autres ministères	–	4
	<u>20 765 \$</u>	<u>20 589 \$</u>
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales :		
Gouvernement du Canada – ministère du Patrimoine canadien		
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	2 200 \$	1 950 \$
Canada 150	950	825
Fonds du Canada pour la présentation des arts	125	125
Fonds du Canada pour les espaces culturels	–	134
Le Canada en fête!	4	4
Conseil des arts du Canada	326	280
Autres subventions gouvernementales	–	4
	<u>3 605 \$</u>	<u>3 322 \$</u>

Note 17 Revenus de placement

	2018	2017
Total des revenus de placement	3 133 \$	3 808 \$
Revenus de placement affectés ajoutés aux apports reportés (note 9)	(3 044)	(3 690)
Augmentation des revenus de placement affectés conformément aux affectations établies par les donateurs (note 9)	3 114	1 190
	<u>3 203 \$</u>	<u>1 308 \$</u>

Note 18 Salaires et avantages sociaux

Le tableau ci-dessous présente les charges du Banff Centre au titre des salaires et des avantages sociaux.

	2018	2017
Salaires et avantages autres que les prestations de retraite	33 592 \$	32 507 \$
Prestations de retraite	2 451	2 373
	<u>36 043 \$</u>	<u>34 880 \$</u>

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 18 Salaires et avantages sociaux (suite)

Les salaires et les avantages sociaux des membres du conseil des gouverneurs et de la haute direction s'établissent comme suit :

	2018			2017	
	Salaires de base	Autres avantages en trésorerie ¹	Autres avantages non pécuniaires ²	Total	Total
Conseil des gouverneurs ³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Présidente-directrice générale et chef de la direction ⁴	300	53	121	474	467
Vice-présidents :					
Arts et leadership (par intérim)	280	–	4	284	201
Arts et leadership ⁵	50	–	11	61	–
Arts (auparavant) ⁶	–	–	–	–	172
Administration et chef des finances	182	17	55	254	218
Développement	175	29	33	237	226
Fonctionnement	170	29	33	232	206
Ressources humaines	170	24	33	227	207
Marketing, communications et relations avec le conseil ⁷	45	–	11	56	–
Marketing et communications (auparavant) ⁸	–	–	–	–	186

1. Les autres avantages en trésorerie comprennent des revenus comme les indemnités de congé, la rémunération variable, les indemnités de logement et d'autres sommes forfaitaires, notamment les indemnités de retraite et les indemnités de départ.
2. Les autres avantages non pécuniaires comprennent la quote-part de l'ensemble des avantages sociaux attribuée au Banff Centre ainsi que les paiements qu'il effectue au nom des employés, notamment pour les prestations de retraite, les congés administratifs et de retraite, les régimes de soins de santé, d'assurance-vie et d'assurance-invalidité, les droits de scolarité, les frais de déplacement imposables et d'autres avantages liés à l'utilisation des résidences, des véhicules et des services du Banff Centre.
3. Les services du président et des membres du conseil des gouverneurs ne sont pas rémunérés.
4. La présidente-directrice générale et chef de la direction reçoit les prestations de congé administratif comprises dans les autres avantages non pécuniaires.
5. La vice-présidente des volets « Arts » et « Leadership » est entrée en fonction en janvier 2018.
6. L'ancien vice-président du volet « Arts » a assumé d'autres fonctions à partir de novembre 2016.
7. Le vice-président du volet « Marketing, communications et relations avec le conseil » est entré en fonction en janvier 2018.
8. L'ancien vice-président du volet « Marketing et communications » a démissionné en mars 2017.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2018

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 19 Prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires sont indiquées à des fins de comparaison et proviennent du Comprehensive Institutional Plan du Banff Centre approuvé par le conseil des gouverneurs.

Note 20 Charges par objet

	2018		2017
	Prévisions budgétaires	Données réelles	Données réelles
Salaires et avantages sociaux (note 19)	37 106 \$	36 043 \$	34 880 \$
Achat de services	8 497	6 268	6 771
Biens, matières et fournitures	4 712	4 780	4 642
Bourses et aide financière	4 392	3 299	2 890
Exploitation et entretien des installations	3 639	3 608	3 404
Services publics	2 024	1 604	1 511
Déplacements, formation et charges connexes	2 450	2 226	2 139
Location et matériel	1 183	2 187	2 168
Marketing et recrutement	2 151	1 907	1 338
Charges financières	914	931	509
Amortissement des immobilisations (note 7)	6 525	6 248	5 922
	<u>73 593 \$</u>	<u>69 101 \$</u>	<u>66 174 \$</u>

Les bourses et l'aide financière incluent les paiements aux artistes résidents et aux participants des programmes pour les droits de scolarité, les droits d'adhésion, l'hébergement et d'autres coûts liés aux programmes.

Note 21 Parties liées

Le Banff Centre est une partie liée aux organismes faisant partie des entités délimitées par le périmètre comptable du gouvernement de l'Alberta. Les principaux dirigeants et leurs proches sont également considérés comme des parties liées. Le Banff Centre pourrait conclure des opérations avec ces entités et ces personnes dans le cours normal des activités et selon des conditions normales.

Note 22 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré.

Gouvernance

Avril 2017 – Mars 2018

Conseil des gouverneurs du Centre Banff

David T. Weyant, Q.C., ICD.D, Président

Janice Price, President & CEO

Larry Fichtner, Vice-Président

Carolyn Campbell

Eric S. Harvie

Elmer Hildebrand, O.C.

Evaleen Jaeger Roy

Andy Kenins, ICD.D

Judith LaRocque ICD.D

Grand Chief Wilton Littlechild

Letha J. MacLachlan, Q.C.

Gay Mitchell, ICD.D

Andrew Molson

Patricia Ruby

John Snow P.M.L.M., M.A.

Membres de la direction du Centre Banff

Andrew MacNiven, Président

Larry Fichtner

Tim Kitchen

Susan P. Kololian

J. Mark MacDonald, ICD.D

Michael S. H. McMillan MBA, CMA, CPA

Jackson von der Ohe

Janice Price (ex officio)

David T. Weyant, Q.C., ICD.D (ex officio)

Membres de la haute direction

Janice Price, President and CEO

Bruce Byford, Vice-président,
Administration et chef de
la direction financière

Michael Code, Vice-
président, Exploitation

Howard Jang, Vice-président,
Arts et Leadership

Neil Johnston, Vice-président,
Développement

Valerie Kapay, Vice-présidente,
Ressources Humaines

Rosemary Thompson, Vice-présidente
Marketing et Communications



Leighton Artists Colony,
Fables for the 21st Century.
Photo : Rita Taylor.



CENTRE DES ARTS DE BANFF

Le Centre des Arts de Banff reçoit l'appui généreuse de plusieurs particuliers, entreprises et fondations passionnés des arts et des idées,

Le Centre Banff est également reconnaissant pour le financement provenant du gouvernement de l'Alberta, à travers le ministère des études supérieures, Alberta Infrastructure et Alberta Foundation for the Arts. Les programmes artistiques reçoivent le financement du gouvernement fédéral à travers le Conseil des Arts du Canada, le ministère de Patrimoine Canada, le Fonds du Canada pour la Formation dans le domaine des Arts et le Fonds du Canada pour la Présentation des Arts.

 Alberta
Government

Canada



Canada Council
for the Arts

Conseil des Arts
du Canada



Alberta
Foundation
for the Arts

Centre des arts de Banff

Tél. : 403.762.6100

www.banffcentre.ca